

LES REVENDICATIONS DES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE SATISFAITES

VERS LE DÉNOUEMENT ?

Page 2

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 8081 JEUDI 2 JANVIER 2025

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

POLITIQUE SOCIALE DE TEBBOUNE

Soutien total de l'UGTA

Page 3

TEBBOUNE :

«L'ALGÉRIE AVANCE VERS UN AVENIR PROMETTEUR»

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présenté au peuple algérien ses vœux à l'occasion du nouvel an, appelant à la poursuite des efforts pour que la nouvelle année soit riche en réalisations et en acquis, tout en mettant en avant que l'Algérie avance à pas sûrs vers un développement prometteur. Après une année bien remplie en matière de réalisations aussi bien sur les plans diplomatique, politique, économique que social, le chef de l'Etat a également tracé la feuille de route pour une Algérie plus prospère en 2025. Page 3



PAIEMENT MOBILE

Lancement du système DZ Mob Pay

Page 4

CINÉMA ALGÉRIEN

Réforme et renaissance

Page 9

LIGUE DES CHAMPIONS

Opération rachat pour le CRB et le MCA

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

LES REVENDICATIONS DES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE GRÉVISTES SATISFAITES

Vers le dénouement ?

Après la grève des étudiants en médecine, qui a paralysé les facultés de sciences médicales deux mois durant, les signes d'un retour progressif à la normalité se multiplient, d'autant que l'ensemble de leurs revendications ont été prises en charge par la tutelle. C'est ce qu'a indiqué le Pr Merzak Gharnaout, doyen de la faculté de médecine d'Alger.



Les signes d'un retour à la normale se multiplient.

Il a invité les étudiants grévistes à reprendre les cours d'ici au 5 janvier, une date qu'il qualifie de butoir pour relancer l'année universitaire dans des conditions optimales. Il a assuré qu'en plus de la prise en charge des revendications des étudiants, des efforts considérables ont été déployés pour réaménager les programmes et rattraper les retards accumulés. Il a relevé, sur les ondes de la Radio nationale, que l'aspect positif de ce conflit est le fait qu'il ait permis d'initier un dialogue entre les étudiants, les doyens et le ministère, débouchant sur des mesures concrètes. Sur le front des revendications, plusieurs mesures concrètes ont été prises par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Parmi elles, l'augmentation des postes de résidanat de 3 000 à 4 045 places dès la prochaine rentrée universitaire. Dans une démarche visant à garantir une meilleure qualité de formation, le ministère a décidé de réduire le nombre d'inscriptions en première année de médecine à partir de la rentrée 2025. Ce nombre sera plafonné à 7 300 étudiants, conformément à un accord avec l'ensemble des doyens des facultés de médecine.

Concernant l'affichage des postes de résidanat, une entente a été conclue avec les représentants des étudiants pour que cette procédure se fasse deux à trois mois avant les examens. « Cela implique une coordination complexe entre les doyens, les chefs de service, les comités pédagogiques régionaux ainsi que les ministères de la Santé, de l'Enseignement supérieur et des Finances », a expliqué le Pr Gharnaout.

D'autres doléances des étudiants ont également été prises en compte. La vérification et l'authentification des diplômes seront désormais assurées par toutes les facultés. En outre, des avancées ont été réalisées dans le processus d'accréditation des facultés, et le décret sur la revalorisation des bourses a été finalisé et transmis au secrétariat général du gouvernement.

Le budget alloué à l'enseignement supérieur a également été revu à la hausse pour améliorer les conditions de formation. Le doyen a affirmé que presque toutes les facultés disposent désormais de tables d'anatomie et de matériel de simulation. Des fonds ont été débloqués pour acheter les consommables nécessaires en pharmacie, tandis que les étudiants de deuxième année de médecine dentaire recevront une valise contenant du matériel spécifique.

Il a également expliqué que ce processus exige une coordination complexe entre plusieurs parties prenantes, notamment les doyens, les chefs de service, les comités pédagogiques régionaux et trois ministères, à savoir celui de la Santé, celui de l'Enseignement supérieur et celui des Finances. Le ministère s'est également engagé à revaloriser les bourses des étudiants. Le décret afférent a été finalisé et se trouve actuellement au secrétariat général du gouvernement pour approbation.

UN CALENDRIER RÉAMÉNAGÉ POUR RATTRAPER LE RETARD

Par ailleurs, pour compenser les deux mois de grève, le Pr Gharnaout a déclaré qu'un travail de révision des programmes a été entrepris dans les trois départements concernés, en l'occurrence médecine, médecine dentaire et pharmacie. De nouveaux calendriers des cours et des examens ont été élaborés et publiés sur les sites et pages officielles des facultés. Le Pr Gharnaout a assuré que « nous sommes prêts pour une reprise effective le 5 janvier », l'objectif étant de terminer l'ensemble des programmes d'ici à septembre 2025, soit avec un décalage de deux mois par rapport à l'année universitaire habituelle.

Le doyen a insisté sur le fait que, contrairement à certaines rumeurs, aucun sacrifice n'a été fait sur le plan des stages pratiques, en précisant que « tous les étudiants suivront un programme complet, stages inclus. La seule différence est que l'année se terminera exceptionnellement en septembre et non en juillet ». Le Pr Gharnaout a tenu à adresser un message clair aux étudiants encore hésitants, déclarant que « nous avons répondu à toutes leurs revendications. Désormais, il est temps de se concentrer sur leur avenir académique et professionnel ». « Il est très important » que tous les étudiants reprennent les cours dès le 5 janvier », a martelé le doyen, rappelant que la tutelle a répondu favorablement à l'ensemble des doléances formulées par les grévistes. Avec optimisme, il a exprimé sa satisfaction face aux premiers signes de reprise des cours, révélant que « plus de la moitié des étudiants en grève ont déjà regagné les bancs de l'université », ajoutant que certaines facultés ont même repris entièrement leurs activités. Ainsi, les facultés de Blida et de Laghouat affichent un taux de reprise de 100 %. A Alger, la situation est plus nuancée : le département de pharmacie a repris totalement, tandis que celui de médecine dentaire affiche un taux de reprise de 90 %. Le département de médecine reste toutefois à la traîne, avec un taux de reprise oscillant entre 30 et 40 %.

Ce retour progressif à la normalité représente un enjeu capital pour le système de santé national. Une interruption prolongée des études médicales pourrait avoir des conséquences graves sur la disponibilité des professionnels de santé dans les années à venir. Après l'appel du doyen des facultés de médecine et celui du CNES (Conseil national des enseignants du supérieur), émis il y a quelques jours pour la reprise des cours, reste à savoir si les étudiants répondront massivement à l'appel du 5 janvier, permettant ainsi de refermer définitivement cette parenthèse agitée et de reprendre le chemin de la formation dans des conditions améliorées. Selon les experts du secteur, l'avenir de milliers d'étudiants, mais aussi du système de santé du pays, dépend désormais de leur engagement à poursuivre leurs études avec détermination et responsabilité.

Sihem Bounabi

EDUCATION NATIONALE

Saâdaoui mobilise les troupes pour le deuxième trimestre

ENTRE mobilisation collective, modernisation numérique et valorisation des activités pédagogiques, le ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a placé la qualité au cœur de la stratégie nationale. Il a, aussi, dressé le bilan du premier trimestre scolaire et donné des directives claires pour garantir le bon déroulement des mois à venir, lors d'une conférence nationale tenue au siège du ministère. C'est ce qu'a indiqué, hier, le ministère dans un communiqué

M. Saâdaoui a tracé les grandes lignes de la stratégie pour le second trimestre de l'année scolaire 2024-2025, cet événement, qui a réuni cadres de l'administration centrale et directeurs de l'éducation des différentes wilayas, a permis de dresser un bilan des performances du premier trimestre et de poser les bases d'une meilleure organisation pour les étapes à venir, a précisé la même source .

Le ministre a d'abord insisté sur l'importance d'un fonctionnement optimal des services publics, tout en s'appuyant sur les enseignements du premier trimestre, marqué par quelques retards et dysfonctionnements, il a exhorté les responsables à redoubler d'efforts pour éviter toute perturbation. Une attention particulière a été demandée pour garantir la continuité des services et maintenir la qualité du processus éducatif, en accord avec les objectifs du gouvernement.

Dans cette optique, il a appelé à une mobilisation collective, tout en rappelant que le rôle des directeurs de l'éducation est central dans la mise en œuvre des directives issues du programme présidentiel porté par Abdelmadjid Tebboune. La conférence a également mis en lumière l'importance des activités organisées dans le cadre de la célébration du 70e anniversaire de la guerre de Libération nationale. Saâdaoui a souligné leur rôle dans la valorisation des aspects pédagogiques et culturels au sein des établissements scolaires.

Les manifestations scientifiques, sportives et culturelles, organisées à l'échelle de wilaya et régionale, ont été saluées pour leur qualité et leur impact positif sur les élèves. Toutefois, le ministre a insisté sur la nécessité d'améliorer encore leur organisation et d'assurer des conditions propices à leur réussite. Il a également rappelé l'importance d'une couverture médiatique renforcée pour mettre en avant les efforts des établissements éducatifs et leur rôle dans la transmission des valeurs nationales.

Dans son discours, le ministre a aussi accordé une attention particulière aux championnats scolaires nationaux en sports collectifs, considérés comme un pilier du programme présidentiel. Ces initiatives visent à détecter et encadrer les talents parmi les élèves, dans l'optique de former une nouvelle génération de champions capables de représenter fièrement l'Algérie sur la scène internationale.

La conférence a également été l'occasion de faire le point sur l'évaluation des services fournis par le système d'information du ministère. Le premier responsable du secteur a souligné l'objectif de moderniser cet outil essentiel, en éliminant les anomalies constatées et en introduisant des améliorations nécessaires. Cette démarche s'inscrit dans la volonté d'offrir des prestations de qualité aux élèves, à leurs parents et aux employés du secteur, tout en renforçant la transparence et l'efficacité administrative.

Outre les questions liées à la transformation numérique, la rencontre a abordé des thèmes essentiels, tels que la gestion des infrastructures, les ressources humaines, et la finalisation de l'exercice financier 2024. Les discussions ont également porté sur les dispositions du statut particulier des personnels de l'éducation nationale et le régime indemnitaire, des sujets essentiels pour le bien-être des acteurs du secteur.

A la fin de la conférence, le ministre a réaffirmé son engagement à améliorer les conditions de travail des enseignants et des cadres administratifs, il a appelé à une vigilance accrue pour répondre aux enjeux scolaires et garantir la réussite des élèves. Il a, à cette occasion, encouragé tous les responsables à redoubler d'efforts pour relever les défis à venir et contribuer à l'essor du système éducatif national.

Sihem B.

TEBBOUNE :

«L'Algérie avance à pas sûrs vers un développement prometteur»

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présenté au peuple algérien ses vœux à l'occasion du nouvel an 2025, appelant à la poursuite des efforts pour que la nouvelle année soit riche en réalisations et en acquis, tout en mettant en avant que l'Algérie avance à pas sûrs vers un développement prometteur.



Après une année bien remplie en matière de réalisations aussi bien sur le plan diplomatique, politique, économique que social, le président de la République a également tracé la feuille de route pour une Algérie plus prospère pour 2025.

La nouvelle année s'annonce riche en événements et rendez-vous à même d'impulser, à coup sûr, l'Algérie au rang des pays émergents, comme l'a soutenu le président de la République lors de ses nombreux messages et sorties médiatiques.

Dans son message adressé au peuple algérien, mardi soir, à l'occasion du nouvel an, il a affirmé que «nous nous apprêtons, aujourd'hui, à tourner la page de l'année 2024, une année marquée par des acquis et des réalisations accomplis grâce aux efforts des enfants de ce cher pays qui avance à pas sûrs vers la réalisation d'un développement prometteur, l'habilitant, ainsi, à rejoindre le rang des pays émergents ».

Revenant sur sa réélection à la tête du pays pour un second mandat, le Président n'a pas manqué de relever la confiance que le peuple a placée en lui. « En cette même année où vous m'avez fait l'honneur de me renouveler votre précieuse confiance pour continuer à travailler ensemble avec un grand optimisme, motivé par des données et indicateurs réalistes, caractérisant désormais l'Algérie aux niveaux, africain et arabe », a souligné le président de la République dans son message au peuple algérien.

Tout en saluant l'ensemble des Algériennes et Algériens pour leur détermination et leur haut sens de patriotisme en vue de servir l'économie nationale et de propulser davantage le développement du pays, le président Tebboune a lancé un appel pour a persévérance sur cette voie garante de la prospérité. « Je tiens à appeler à la poursuite des efforts pour que l'année 2025, si Dieu le Veut, soit riche en réalisations et en acquis, grâce à la vision d'une Algérie victorieuse et à nos potentialités prometteuses dans divers domaines», a déclaré le président de la République qui a donné une place de choix à l'investissement dans tous les secteurs. Dans ce cadre, il y a lieu de rappeler, entre autres, notamment la levée de l'ensemble des contraintes entravant l'acte d'investir, par des mesures concrètes, dont le règlement du foncier agricole et industriel, pour ne citer que ces mesures, en sus de la création de 450 000 emploi pour juguler le chômage. Cela outre l'engagement du dialogue politique ouvert et inclusif qu'il a promis. Le Président a fini son message déclarant : « Je présente à toutes les Algériennes et à tous les Algériens, ainsi qu'à nos enfants de la communauté nationale à l'étranger, mes vœux de bonheur et de bonne santé en ce Nouvel An, et pour notre chère patrie, davantage de prospérité et de progrès.», a-t-il dit, ajoutant : «Je souhaite également sécurité et fin des agressions à nos frères en Palestine meurtrie». Le Président a également déclaré présenter ses vœux à « tous les éléments des forces armées, officiers, sous-officiers et soldats, dans toutes les unités et régions militaires, ainsi qu'aux membres de la Gendarmerie nationale, aux agents de la Police, de la Protection civile et des Douanes, ainsi qu'à tous les travailleurs et fonctionnaires du secteur de la santé et du corps paramédical.

S. Ould Brahim

CONSEIL DE SÉCURITÉ

L'Algérie assure la présidence en janvier

LA DIPLOMATIE algérienne commence l'année 2025 sous de bons auspices. Un an après son élection en tant que membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, l'Algérie assure, à partir d'hier, la présidence de cet organisme onusien pour le mois de janvier.

Une nouvelle mission d'envergure que la diplomatie algérienne va exercer dans une conjoncture internationale tendue et marquée par de fortes tensions géopolitiques, économiques, sociales et sécuritaires.

Ainsi, l'Algérie compte mettre à profit cette présidence du Conseil de sécurité pour continuer à faire entendre la voix des pays arabes et africains et plaider en faveur des causes justes, avec en priorité les dossiers concernant la situation au Moyen-Orient, notamment en Palestine occupée et à la lutte contre le terrorisme en Afrique.

L'Algérie prévoit, à ce titre, d'organiser, au niveau ministériel, le débat public trimestriel du Conseil sur « La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne ».

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, devrait prendre part à cet évènement. Sous la présidence de l'Algérie, le Conseil de sécurité tiendra en janvier, une réunion sur le processus politique et la situation humanitaire en Syrie, ainsi qu'une autre sur le Yémen.

L'envoyé spécial des Nations unies pour le Yémen, Hans Grundberg, et un représentant du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) devraient y faire un exposé. Lors de sa présidence, l'Algérie prévoit, en outre, d'organiser une réunion de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme en Afrique.

Cette réunion est destinée à « débattre de l'expansion des activités terroristes en Afrique et des menaces qu'elles représentent pour la sécurité et la stabilité des pays africains », a souligné le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, lors de sa conférence de presse lundi.

Pour rappel, une déclaration liminaire au début d'une conférence de presse sur le bilan des activités de la diplomatie algérienne en 2024, M. Attaf a souligné que cette année «a été marquée par une évolution dangereuse, voire catastrophique, dans les relations internationales, notamment au cours des trois dernières années» précisant que le premier élément de cette évolution réside dans «le recours excessif à la force comme option imposée par le plus fort au plus faible sans défense». Selon M. Attaf, le deuxième élément réside dans «la violation du droit international, au vu et au su de tout le monde et le mépris de la légalité internationale en toute impunité, comme moyen d'imposer la domination et l'arrogance sur autrui». Le dernier élément consiste en «la neutralisation des organisations internationales, notamment l'ONU, pour affaiblir leur rôle et acter ainsi la fragmentation de la communauté internationale pour instaurer un nouvel ordre caractérisé par l'introversion, l'égocentrisme et l'unilatéralisme».

Hachemi B.

POLITIQUE SOCIALE DE TEBBOUNE

Soutien total de l'UGTA

L'UNION générale des travailleurs algériens (UGTA) a exprimé, avant-hier, son soutien total aux efforts du président de la République, Abdelmadjid Tebboune pour préserver le caractère social de l'État. L'UGTA a salué les acquis socioprofessionnels réalisés dans divers secteurs et a réaffirmé son engagement à œuvrer aux côtés des autorités pour garantir un avenir meilleur pour l'Algérie, en mettant l'accent sur le dialogue national, la transparence et le développement durable. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de l'Union.

L'UGTA a souligné que « les actions du Président s'inscrivent dans un cadre de préservation des acquis sociaux du pays, notamment dans les secteurs sensibles de la société ». La même source a rappelé, l'importance de la coopération entre les structures syndicales et l'administration pour garantir la stabilité, la sécurité et le progrès du pays. Elle met en avant, dans le même communiqué, sa reconnaissance envers le leadership de M. Tebboune, notamment pour ses engagements honorés en faveur du progrès national. « L'UGTA est déterminée à redoubler d'efforts et à continuer de donner le meilleur d'elle-même pour la stabilité et la croissance de l'Algérie », a indiqué le communiqué.

L'Union a également salué les acquis obtenus dans des domaines clés pour le bien-être des travailleurs, tout en restant attentive aux résultats de la récente rencontre entre le Gouvernement et les walis, ainsi qu'au discours du président de la République adressé à la Nation. Le discours du président devant les deux chambres du Parlement, qualifié de « renforcement du processus démocratique », a été mis en avant comme un moment clé pour l'ouverture d'un dialogue national. L'UGTA estime que ce dialogue pourrait déboucher sur des décisions historiques visant à réorganiser l'action politique, renforcer la transparence et promouvoir un développement durable.

En outre, l'UGTA a exprimé sa satisfaction face aux indicateurs économiques positifs récemment dévoilés par le président Tebboune, notamment en ce qui concerne l'investissement dans les ressources locales et le capital humain. Selon l'Union, ces initiatives sont essentielles pour relever les défis à venir et assurer un développement économique et social inclusif.

Enfin, l'UGTA a réaffirmé son soutien indéfectible à la vision du président de la République, notamment en matière de diversification de l'économie nationale, de création de richesse et d'emplois. Elle a également souligné l'importance de maintenir un climat de confiance entre les travailleurs et les institutions de l'État, afin de garantir la prospérité et la dignité de tous les citoyens.

Meriem D.

ALSOLB

Arrivée de la première cargaison de coke au début de janvier

APRÈS une suspension du fonctionnement du haut fourneau du complexe ALGERIAN SOLB (anciennement Sider El-Hadjar), depuis le 22 décembre 2024, l'arrivée prévue de la première cargaison de coke au début de janvier 2025 devrait permettre la reprise de l'activité.
Cette cargaison, suivie de deux autres dans les jours suivants, est essentielle pour relancer la production, alors que le complexe continue d'assurer la fabrication dans ses autres unités.
C'est ce qu'a annoncé la direction générale du complexe.
Dans un communiqué publié avant-hier, le complexe ALGERIAN SOLB «ALSOLB», qui a affirmé que la production se poursuit au niveau des autres unités de fabrication, a signalé l'arrêt du haut fourneau. «Le haut fourneau du complexe Sider El-Hadjar a connu un arrêt dû au retard dans l'approvisionnement en coke, une matière essentielle à son fonctionnement et totalement importée car indisponible localement», a-t-on précisé, signalant le fait d'être confrontée «à des fluctuations dans l'approvisionnement dues à la dépendance vis-à-vis du marché international et à l'incapacité des fournisseurs de respecter les délais fixés».
«Ces retards récurrents dans l'arrivée de la matière brute ont contraint le complexe à suspendre temporairement le fonctionnement du haut fourneau depuis le 22 décembre 2024, suite à l'épuisement du stock de coke», a expliqué ALSOLB, qui dit avoir profité de cette situation «pour effectuer d'importants travaux de maintenance sur les équipements stratégiques, afin de reprendre la production dans de bonnes conditions».
L'entreprise a également assuré la continuité des activités des unités principales de laminage grâce à la disponibilité des produits semi-finis, précisant que «le stock actuel des produits semi-finis, tels que les bobines d'acier, les plaques, les barres et les alliages, permet de maintenir le fonctionnement des autres unités principales». Elle a précisé que le stock actuel de l'unité de laminage sans soudure «permet de répondre aux demandes de la société Naftal et Sonatrach jusqu'à la fin de février 2025», soulignant que «le stock de bobines actuellement disponible dans l'unité de laminage à froid permet de poursuivre son fonctionnement pendant cette période».
Par ailleurs, «le stock de produits semi-finis pour la ligne de galvanisation à chaud permet de maintenir cette ligne en fonctionnement, conformément au programme, jusqu'à la fin de janvier 2025». «L'unité de laminage pour béton armé est en mesure de produire jusqu'au début de l'année prochaine, avec un stock couvrant ses besoins en différentes dimensions», a indiqué la même source.
En outre, ALSOLB a annoncé «le lancement d'une consultation pour l'acquisition de 20 000 tonnes de produits semi-finis afin de répondre aux demandes des clients «, réaffirmant son engagement à «fournir des informations claires, à travers une communication transparente et directe, comme option pour renforcer la confiance avec toutes les parties concernées».

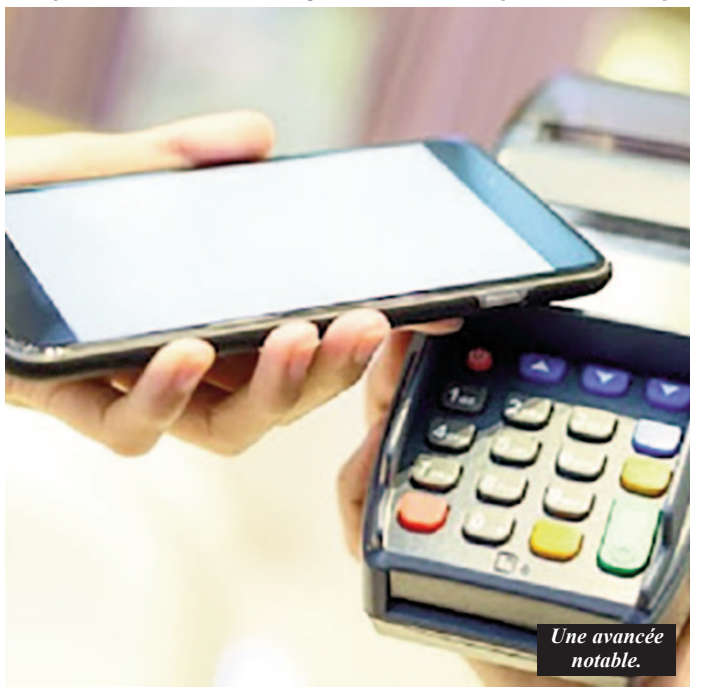
S. N.

PAIEMENT MOBILE

Lancement du système DZ Mob Pay

Une avancée notable est constatée dans la digitalisation du secteur des finances, avec la mise en œuvre du système de paiement électronique basé sur l'utilisation du téléphone mobile, DZ Mob Pay, à compter de ce mois de janvier 2025, par les banques.

L'Algérie renforce l'inclusion financière en lançant le système DZ Mob Pay, qui permet d'effectuer des paiements et des transferts via smartphone en scannant des QR codes.
Le Groupement d'intérêt économique de la monétique (GIE Monétique), qui a fait cette annonce, a indiqué que ce nouveau système de paiement électronique basé sur l'utilisation du téléphone mobile sera opérationnel au courant du mois de janvier 2025.
La GIE monétique a indiqué que DZ Mob Pay «permettra à tous les citoyens d'effectuer des paiements de proximité via QR code et des transferts entre particuliers «. Parmi ses avantages, la souscription simple et sécurisée et la gratuité des transactions pour les utilisateurs et les commerçants, selon la même source.
C'est d'ailleurs ce qu'a affirmé le président de l'Association des banques et des établissements financiers (ABEF), Mohand Bourai. «A partir de janvier 2025, les clients de certaines banques pourront effectuer des paiements mobiles en scannant un QR code «, a indiqué M. Bourai, dans sa déclaration à l'APS. Il a souligné l'importance de ce système alliant gratuité, rapidité et interopérabilité dans «la simplification du paiement électronique et le renforcement de l'inclusion financière dans le pays, offrant aux citoyens et aux commerçants le choix des moyens de paiement «.


Une avancée notable.

Il convient de noter qu'actuellement, trois établissements financiers offrent le service de paiement par smartphone, à savoir la Banque nationale d'Algérie (BNA), Al Salam Bank Algeria et Algérie Poste (transactions entre clients du même établissement).
Ce mode de paiement permet aux clients de payer instantanément leurs achats et factures, entre autres services, en scannant le QR code affiché par le commerçant.
Pour concrétiser cette démarche, les banques et Algérie Poste ont investi dans la sécurisation du système de la Société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique (SATIM), qui a assuré l'interconnexion des données bancaires et celles d'Algérie Poste, garantissant ainsi l'interopérabilité.

LES TRANSACTIONS PAR M-PAIEMENT ONT ATTEINT PLUS DE 434 MILLIARDS DE DINARS

M. Bourai a, par ailleurs, indiqué que le paiement mobile a enregistré plus de 75 millions de transactions pour un montant total des paiements de plus de 434 milliards de dinars, et ce jusqu'à octobre dernier. Quant aux paiements en ligne, plus de 14,8 millions de transactions ont été enregistrées, d'une valeur avoisinant les 39 milliards de dinars, selon les précisions du même responsable, qui a rappelé que le paiement mobile est opérationnel en Algérie depuis 2022. Dans une première phase, le service a été ouvert en intra-bancaire, avant de lancer l'interopérabilité des paiements mobiles grâce à la plateforme Switch Mobile en juin 2024. Par ailleurs, M. Bourai a indiqué que les banques s'emploient en 2025 à augmenter le nombre de terminaux de paiement électronique (TPE) au niveau des commerces, d'autant que les consommateurs optent de plus en plus pour ce mode de paiement, précisant que le montant des opérations de paiement électronique par TPE a atteint près de 36 milliards de dinars jusqu'à octobre 2024.

Rim Boukhari

OUVERTURE DU CAPITAL DE LA BDL

Début de l'opération le 20 janvier

TRÈS ATTENDUE dans la sphère financière, la Banque de développement local (BDL) fait son entrée en Bourse, conformément au calendrier fixé. Cette introduction porte le nombre d'entreprises cotées en Bourse à sept, dans l'attente de voir d'autres la rejoindre. C'est effectif, après le quitus du Conseil des participations de l'Etat (CPE) et l'autorisation de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (Cosob), c'est une nouvelle étape pour la BDL qui vient d'acter son introduction en Bourse. Il s'agit de l'ouverture du capital de la banque qui prendra effet le 20 janvier, avec la mise en vente de 44,2 millions d'actions au prix unitaire de 1 400 DA.
C'est ce qu'a annoncé Youcef Bouzenada, président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (Cosob), lors d'une conférence de presse tenue, avant-hier, en compagnie de Youssef Lalmas, directeur général de la BDL.
M. Bouzenada a précisé que l'opération s'étalera du 20 janvier au 20 février, période durant laquelle la banque effectuera une offre publique de vente (OPV) de 44,2 millions d'actions, représentant 30% de son capital social.
L'émission de ces actions vise à lever un montant total de 61,88 milliards de dinars, dont 17,68 milliards de dinars de prime d'émission. A l'issue de cette opération, le capital de la BDL sera porté à 147,4 milliards de dinars, a ajouté M. Bouzenada.
Le 4 décembre 2024, le CPE a donné son accord pour l'ouverture partielle du capital de la BDL, à hauteur de 30%, en vue de son introduction en Bourse d'Alger.
De son côté, la Cosob a validé la notice d'information concernant l'offre publique de vente lors d'une réunion préalable à la conférence de presse. Les Intermédiaires en opérations de bourse (IOB) chargés de la vente des actions seront les six banques publiques (BNA, BEA, CNEP Banque, BDL, CPA, BADR), Société Générale Algérie, Tell Market et Invest Market.
Selon M. Bouzenada, cette OPV se divise en trois segments : le premier, représentant 40% du total, sera destiné aux personnes physiques, 30% seront alloués aux personnes morales, et 30% aux investisseurs professionnels, conformément à l'article 61 du règlement général de la Bourse, avec une souscription minimum fixée à dix actions.
De son côté, M. Lalmas a souligné que cette opération s'inscrit dans le cadre de la modernisation du secteur financier et monétaire, «offrant ainsi aux investisseurs nationaux une opportunité unique de participer à cette évolution «. Il a également précisé qu'une vaste campagne de communication sera mise en place pour informer le public des détails de l'opération et des avantages liés à l'acquisition d'actions de la BDL. Le DG de la BDL a en outre fait savoir qu'une autre conférence de presse est prévue le 7 janvier à Alger, afin de présenter plus en détail l'opération d'introduction de la BDL à la Bourse d'Alger.
La BDL constitue ainsi la deuxième banque à rejoindre le marché boursier. Le Crédit Populaire d'Algérie (CPA) a introduit officiellement des actions à la Bourse d'Alger en mars 2024, marquant ainsi «un pas historique «dans le processus de la réforme bancaire et financière.
Le ministre des Finances avait qualifié les résultats obtenus grâce à cette opération de «très satisfaisants et encourageants pour le marché «. Le montant mobilisé avait dépassé 112 milliards de dinars, soit 222% de l'objectif fixé pour la première phase et 81% de l'objectif global de l'opération, qui consiste à céder 30% du capital du CPA.
Le marché boursier a, faut-il le signaler, enregistré une dynamique remarquable en 2024, et s'affirme désormais comme un levier alternatif de financement de l'économie.
Une première aussi dans le marché boursier, celui de l'introduction d'une première startup à la Bourse d'Alger. Il s'agit de de Moustachir, plateforme électronique de mise en relation des entrepreneurs et des entreprises économiques. Elle a émis, le mois de décembre 2024, 125 000 actions, soit 25% de son capital, au prix de 760 DA l'action.

L. A. A.

BÉJAÏA EN 2024

Une année riche en réalisations

L'année 2024 a marqué la wilaya de Béjaïa par des projets structurants dans les domaines de la santé, des infrastructures, de l'énergie et du logement, et par des défis, notamment dans les secteurs agricole et universitaire.

Trois projets d'envergure ont marqué la wilaya de la vallée de la Soummam en 2024, entre autres l'Etablissement public hospitalier (EPH) de Tazmalt, doté de 60 lits et de divers services qui seront bientôt opérationnels, a été inauguré, et deux ponts importants ont également été mis en service : celui de 180 mètres enjambant l'Oued Soummam, reliant les communes de Boudjellil et Tazmalt, ainsi que le pont de Tasfart, long de 320 mètres, connectant Akbou aux communes de Tamokra et Bouhamza. Un autre projet d'importance, qui est la première phase des travaux d'aménagement du quai La Casbah au port de Béjaïa, a également été inauguré. Ce projet, dont le coût s'élève à 2,5 milliards de dinars, vise à augmenter la capacité du port en termes d'EVP (équivalent vingt pieds), permettant ainsi d'accueillir de grands navires. Il ambitionne également de réduire les coûts liés aux longues périodes d'attente des navires de transport de marchandises en rade avant leur entrée au port. Le quai deviendra également le point de chute des minerais extraits dès le début de l'exploitation de la mine de zinc et de plomb de Tala Hamza et Amizour, prévue pour 2026.

Par ailleurs, de nombreuses localités de la wilaya ont été raccordées au réseau de distribution de gaz naturel en 2024, parmi elles, 776 foyers du douar Aït Garet, dans la commune d'El Kseur, qui regroupe 17 villages, ainsi que 132 foyers du village Tala Hamdoune. En outre, un poste source d'une capacité énergétique de 60/30 KVA, réalisé par Sonelgaz dans le village Allaghane (commune de Tazmalt), a été



Une année pleine de défis.

mis en service durant l'été dernier. Cette station devra alimenter les communes de Tazmalt, Béni M'lickèche, Akbou, Aït R'zine, Ighram et Ighil-Ali, qui mettra fin aux coupures de courant et aux baisses de tension fréquemment observées pendant les périodes des fortes chaleurs et de grands froids. Selon les responsables, elle permettra également d'améliorer la qualité de service pour 33 534 clients répartis dans les communes concernées.

Par ailleurs, 1 400 foyers ont été raccordés au gaz de ville dans les communes de Melbou, notamment à Tasefsaft, Aït Bouhefane, Sahel, Tiksirt, Ledjnan, Bouhamza, Kendira, Barbacha, Seklab, El Vir, Bourached, El Merdj et Taourirt), à l'occasion de la célébration de la Journée du chahid.

De plus, plus de 370 foyers du village Aït Atik, dans la commune de Darguina, ont été récemment raccordés au réseau de gaz naturel. En 2024, Sonelgaz a enregistré plus de 16 600 nouveaux clients, portant le total à 222 930 abonnés au gaz de ville. Un réseau de distribution de gaz naturel d'une longueur de 19,3 km a été réalisé, pour un coût de 1,83 milliard de dinars TTC.

DES PROJETS EN PLEINE EXPANSION

De nombreux programmes de logements ont également été réceptionnés et distribués au cours de l'année écoulée, permettant à de nombreux citoyens de quitter les taudis où ils avaient vécu une grande partie de leur vie.

Au total, 1 208 logements sociaux de type LPL/LPA dans la commune de Béjaïa, ainsi que 900 aides à l'auto-construction, ont été attribués aux bénéficiaires à l'occasion du 70e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale, le 1er Novembre 1954. Les programmes ont été réalisés aux deux pôles urbains, Mohamed El Hadj El Mokrani et Ighzer Ouzarif.

Une opération de relogement a également été menée par la wilaya pour les habitants des bidonvilles de la ville de Béjaïa, touchant plus de 300 familles issues de plusieurs quartiers, dont la cité 27, la cité Medjahed, le quartier dit Plateau Amimoune, la cité Les Eucalyptus et la cité El Assouar. Une liste de 1 000 bénéficiaires est en préparation par la commission de daïra de Béjaïa.

Par ailleurs, un autre programme de 2 000 logements, tous types confondus, ainsi que 3 800 aides à la construction de logements ruraux, a été attribué à la wilaya en septembre 2024 et sera bientôt lancé.

Concernant le secteur de la santé, en plus de l'inauguration des hôpitaux de 60 lits à Souk El Tennine et Tazmalt, la wilaya de Béjaïa a bénéficié de plusieurs projets, dont la construction d'un CHU, avec un terrain choisi à Djébira, dans la commune de Boukhélifa, pour son implantation. Une école paramédicale sera également construite à proximité, sans oublier que les travaux du centre régional de lutte contre le cancer (CAC) d'Amizour ont atteint 75 % d'avancement, et une clinique spécialisée en cardiologie sera ouverte à Sidi-Ali Labher. Une grande polyclinique a également été mise en service au village Merouha, dans la commune de Kherrata.

L'année écoulée a été marquée par la grève des étudiants en médecine de l'université de Béjaïa, qui réclamaient des moyens pédagogiques, un encadrement, du matériel et le dégel de l'authentification des diplômes de docteur en médecine. Par ailleurs, l'APC d'El Kseur a été bloquée plusieurs mois en raison d'un désaccord entre le maire, son exécutif et d'autres élus. Une réunion de conciliation, tenue dimanche dernier, a permis de rétablir le dialogue.

Par ailleurs, plusieurs centaines de bovins ont été touchés dès le début du mois de mars 2024 par la dermatose nodulaire, une maladie vectorielle qui n'a pas encore été totalement éradiquée. En juillet, plusieurs villages de la commune d'Ouzellaguen (Ighvane, Sidi Younès, Fournane El-Djemaâ, Ihaddaden) ont été gravement affectés par des feux de forêt, détruisant plusieurs dizaines d'hectares de végétation, des arbres fruitiers, des pylônes, des câbles électriques ainsi que des conduites d'eau potable.

Des feux de forêt ont également éclaté à Akfadou en août 2024, entraînant l'évacuation de 25 familles vers Mezouara, où elles ont été hébergées à la bibliothèque communale de Tifra et à la salle omnisports de Tiniri et Ath Alouane. De son côté, la Protection civile a enregistré 1 404 accidents, faisant 62 décès et 2 050 blessés au cours de l'année.

Quant à la trésorerie publique de Béjaïa, elle a enregistré, au titre de l'exercice 2024, un montant de 146 milliards de dinars, provenant de divers impôts, notamment les contributions, les impôts sur le revenu et autres taxes. En revanche, elle a dépensé 93% de son budget annuel, dont 54 milliards de dinars pour le fonctionnement et 18 milliards pour les équipements, soit un montant global de 70 milliards de dinars.

N. Bensalem

CLÔTURE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2024 A MEDEA

Un taux de consommation des crédits de 72,46 %

LA CLÔTURE de l'année écoulée a été marquée par la tenue au siège du Trésor public de la wilaya de Médéa, le 31 décembre, d'une cérémonie de signature de la fin de l'exercice budgétaire 2024, en présence du wali Djillali Doumi accompagné du P/APW et des membres de l'exécutif concernés.

Au cours de la même cérémonie, il a été procédé à la présentation du bilan des recettes et des dépenses enregistrées au titre de l'année 2024 et la signature des documents de clôture par le premier responsable de la wilaya.

Le trésorier de wilaya a déroulé les données détaillées relatives aux recettes provisoires, aux dépenses d'équipement ainsi que les consommations de crédits de paiement alloués au titre de l'exercice 2024, a indiqué la wilaya.

Selon les indicateurs fournis à cette occasion, le taux de consommation des crédits alloués au titre du programme en cours d'investissement et d'équipement public a atteint 72,46%, un indicateur qui traduit «la dynamique de développement enregistrée par les différents secteurs dans le cadre du programme de développement local», selon la wilaya.

Dans son intervention, le wali a valorisé les efforts déployés en matière de dynamisation du développement local et du lancement des différents projets d'investissements publics. Il a également salué l'ensemble des cadres pour leurs efforts tout le long cette année 2024, en mettant en exécution les nombreuses réformes lancées sous la houlette du président de la République, notamment celles liées à la réforme budgétaire. Dans le même ordre d'idées, le wali a souligné l'important rôle des services financiers, étant qu'ils constituent des services de conseil auxquels les autres doivent se référer et s'appuyer sur leur vision consultative pour assurer la crédibilité des opérations financières. On notera que le trésorier de wilaya est chargé de la gestion financière et comptable des services déconcentrés de l'Etat, des établissements publics à caractère administratif, il est chargé de l'exécution des dépenses publiques et du recouvrement des recettes.

Nabil B.

TIZI OUZOU

Le wali rencontre la presse

LE NOUVEAU wali de Tizi Ouzou, Aboubakr Esseddik Boucetta, a rencontré, mardi dernier, les représentants des médias nationaux, comme est la tradition. C'était l'occasion pour les journalistes d'évoquer les lacunes en matière de communication au sein des administrations locales, tout en soulignant le rôle-clé de la presse dans le développement de la région. Les échanges entre les deux parties ont été longs, amicaux et sincères.

Les journalistes ont saisi l'occasion pour évoquer la faiblesse de la communication au sein de certaines directions, une situation qu'ils ont qualifiée de rétention d'informations, ce qui constitue, selon eux, une violation du droit à l'information du citoyen. Le wali n'a pas contesté cette réalité, mais a expliqué que cela était dû au manque de professionnalisme de certains agents chargés de la communication. Toutefois, M. Boucetta a assuré que des efforts seront déployés pour remédier à cette situation. Par ailleurs, il a reconnu le rôle important de la presse dans le développement de la région, tout en soulignant que de nombreux manquements sont portés à l'attention des autorités publiques grâce à la presse, et que les réalisations positives sont également mises en lumière, contribuant ainsi à la satisfaction des citoyens. Il est important de noter que la responsabilité de ces déficits communicationnels n'incombe pas toujours aux chargés de communication. En effet, certains directeurs de services exécutifs interdisent fréquemment à leurs collaborateurs de communiquer avec la presse, ce qui limite considérablement l'accès à l'information. Parfois, ces mêmes directeurs, souvent critiqués pour leur incompétence et leur absence de rendement, utilisent cette stratégie pour échapper à l'observation et aux reproches de leur hiérarchie.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

Des Vertus Ascensionnelles de R'adjeb et Cha'ban

Par CHEIKH TAHAR BADAOUI



De la paix entre les hommes, ou le fruit du Voyage Nocturne et de l'Ascension du Prophète

Chers amis,

Permettez moi de rappeler à votre attention l'événement prodigieux vécu par notre prophète Mohammed, Salut Divin Sur Lui, la nuit du 27ème jour du mois sacré de « Radjeb », quelque peu avant son émigration solennelle à Médine, ville qui deviendra plus tard, capitale d'un Etat de droit, de tolérance, du juste milieu ; un Etat unique dans toute l'histoire de l'humanité entière.

Cet Etat modèle, édifié sur la base des valeurs morales et spirituelles, embrassa une société pilote d'amour, de sacrifice et d'assurance, vivant les uns avec les autres, dans le respect de l'autre, dans l'égalité entre tous, sans distinction aucune, dans la justice sociale, dans la fraternité exemplaire sans précédent.

Chaque élément de cette société, fidèle à la noble cause, se verra investi d'une mission universelle à savoir : transmettre les bienfaits de cette nouvelle civilisation, consignés dans les Révélations coraniques et dans les orientations sages du Prophète, et surtout de les faire vivre par tous les hommes de la planète, grâce à leur droiture dans leur mode de vie et à leur comportement vertueux.

Il s 'agit en effet, de ce voyage nocturne et de cette somptueuse ascension céleste que notre Vénéré Prophète, Salut Divin Sur Lui, a effectué, corps et âme, non dans un rêve, en sa qualité d'Invité d'honneur, appelé par la Grâce, à la Table de notre Seigneur, Maître des Mondes, Louange à Lui Seul.

Oui, cette invitation, en guise de miséricorde et de compassion divine, survint au moment où notre Prophète souffrit d'un long chagrin : il perdit le soutien moral et physique de jadis, à cause de la mort de son oncle paternel Abou Taleb qui fût pour lui le véritable père protecteur et du décès de son épouse, Dame noble et pure Khadidja, Son admirable compagne qui s'était donnée à Lui, alors qu'il était pauvre, croyant profondément en Sa mission, alors qu'il était traité d'imposteur ; oui, la confidente intime de tous Ses espoirs et la tendre consolatrice de tous Ses désespoirs.

Cette invitation divine survint surtout en appel à son secours, au moment où il fût pourchassé, ainsi que ses compagnons de lutte, par ses proches et amis, dont le redoutable oncle paternel Abou Laheb, qui le déclara « hors la loi » sous tous les toits, alors que tous ces derniers lui rendirent hommage et respect durant toutes les quarante années précédant Sa noble Mission, et reconnurent tous en sa personne, les valeurs d'un homme équilibré, juste et intègre.

Devenu un être sans défense, privé de la protection qu'assure la solidarité tribale, un isolé que n'importe qui pouvait impunément tuer, maltraiter ou vendre, le Prophète Mohammed Salut Divin Sur Lui, finit par se réfugier en compagnie de Zeïd ben Haritha (ex fils adoptif), dans l'oasis de « Taïf », où il se mit à prêcher. Mais l'accueil que la population réserva à cette prédication, fût fort cruel : il faillit perdre la vie.

Abandonné, inquiet, sans patrie, le Prophète s'adressa au Dieu le Compatissant : « Je me réfugie en Toi, Seigneur, contre ma faiblesse et mon impuissance. Tu es le Dieu des faibles. Tu es mon Seigneur et mon Dieu. M'abandonneras-Tu aux inconnus ou à mes ennemis, pour faire de moi ce qu'ils veulent ? Mon Dieu, je n'ai personne autre que Toi, Seigneur, sur qui je puisse m'appuyer. Quoi qu'il en soit, si Tu n'est pas irrité contre moi, alors toutes les épreuves que je subirais, me seraient fort indifférentes. »

Pour retourner à la Mecque, sans s'exposer à une mort certaine, il lui fallut une protection, celle de Mut'am ben Adyya, lequel accepta de lui accorder bon accueil. En dépit de tout cela, le Vénéré Prophète Salut Divin Sur Lui eût la certitude, en sa qualité de l'Elu du Ciel et du Protégé par la Divinité Suprême, qu'il ne peut être livré à lui même ; mais il doit subir, à l'instar de tous les Prophètes et Messagers de Dieu, son lot d'épreuves. Voilà sans tarder, survint l'événement heureux.

Le premier Verset de la Sourate dite « Al Isra ou Le Voyage Nocturne » signale la première étape de ce périple que voici : « Gloire à Celui qui a fait voyager de nuit son Serviteur, de la Mosquée Sacrée (de la Mecque) à la Mosquée très éloignée (de Jérusalem), dont Nous avons béni l'alentour, afin de Lui montrer certaines de Nos Merveilles. Il est vraiment l'Audient, le Clairvoyant. » Quant à la seconde étape, elle en a été brièvement relatée par les premiers versets de la sourate dite « An Najm ou l'Etoile »

Il convient de souligner à ce titre, que notre Prophète, Salut Divin Sur Lui, dormait dans la maison de sa cousine Umm Hanni, fille de son oncle Abou Taleb et sœur de 'Ali, qui deviendra son gendre plus tard, maison située à proximité du sanctuaire sacré de la Ka'ba.

Il fût réveillé par l'Ange Gabriel qui pénétra par une brèche faite dans le toit. Le Prophète nous raconte : « l 'Ange Gabriel, dit-il, descendit par cette brèche dans la pièce où je dormais. L'Ange fendit ma poitrine et la lava avec de l'eau de « Zemzem » de tout ce qu'il pouvait contenir de doute, d'idolâtrie, de paganisme et d'erreur, et l'emplit de sagesse et de foi, puisées dans une aiguière merveilleuse que les Anges avaient apportée. »

L'Ange Gabriel le saisit par la main après avoir refermé sa poitrine et le conduisit vers une monture mystérieuse resplendissante et rapide comme l'éclair (Buraq), de taille moyenne, « entre la mule et l'âne, ayant une tête de femme ». Le Prophète monta sur cette monture ailée, et fût d'abord acheminé vers le Mont Sinaï, où Dieu, Gloire à Lui Seul, parla à Moïse, à Bethléem, lieu de naissance de Jésus, et à Héron où est enterré Abraham, que Dieu les comble tous de Son Salut. D'autres versions authentiques ajoutent que lorsque le Prophète arriva à Jérusalem, il entra dans la Mosquée ultime où il fit une prière de deux prosternations (rak'at) ; puis l'Ange Gabriel, lui apporta un pot de vin et un pot de lait. Le Prophète prit par intuition lumineuse, celui qui contenait le lait ; ce qui fit dire à l'Ange accompagnateur : « Tu as choisi la prime nature. »

Au cours de chacune de ses haltes, le Prophète fit ses prières. Arrivé à Jérusalem, il descendit de sa mystérieuse monture, et pria sur les ruines de Salomon (fils de David) avec Abraham, Moïse et Jésus ; il y rencontra l'ensemble des Prophètes et Messagers de Dieu, (qui sont au nombre de cent vingt quatre mille, dont trois cents treize Messagers), depuis Adam (père de l'humanité). Ensuite, Il dirigea, en leur compagnie, les prières dans l'enceinte de la Mosquée d'Al Aksa , que Dieu la purifie, de même que tous les lieux sacrés sur terre, de quelque religion qu'ils soient, de la souillure des tyrans, de l'infamie des sionistes et de la turpitude des colons.

C'est à cette étape que prend la fin de la première partie du voyage (Al Isra), effectué de la Mosquée Sacrée de la Mecque, à la Mosquée lointaine de Jérusalem. Le sens en est l'affirmation de l'unité de la prophétie, la proclamation sous forme d'une chaîne symbolique, unissant tous les envoyés de Dieu, de l'identité des messages divins, transmis par tous les Prophètes notamment Abraham, Moïse, Jésus, Mohammed, que Dieu les comble de sa Grâce et de son Salut.

En effet, à cette étape terrestre succède l'étape la plus importante de ce voyage : l'étape céleste fût décrite avec éloquence par le Saint Coran comme suit : « Par l'étoile à son déclin, votre compagnon ne s'est guère égaré ni induit en erreur ; il ne peut prononcer aucune parole sous l'effet de la passion ; mais c'est uniquement une Révélation inspirée, que lui a enseignée un Etre à la force prodigieuse (Gabriel), doué de sagacité, qui se tint en équilibre devant Lui, alors qu'il fût à l'Horizon Supérieur. Puis l'Etre s'approcha et demeura suspendu à la distance de deux portées d'arc ou moins encore. Dieu révéla ainsi à son Serviteur ce qui lui révéla. Le cœur n'a point menti en ce qu'il a vu. Le prendrez-vous à partie pour ce qu'il contemple ? Et certes, il l'a vu une autre fois, près du Lotus de la Limite, non loin de l'asile paradisiaque, lorsque le Lotus fût couvert par ce qui couvre. Le regard ne dévia point et n'outrepassa point. Des Signes de son Seigneur, il en vit des plus grands. » (Sourate dite « l'Etoile » ou « An Najm » Versets de 1 à 18).

Avant d'entreprendre la seconde partie de ce voyage solennel, notre Vénéré Prophète laissa l'empreinte de son pied sur la coupole du Rocher. Il arriva, toujours monté sur la monture embellie « El Buraq », au ciel inférieur de la lune et des étoiles (que nous observons d'ailleurs à l'œil nu) où il salua au passage Adam (père du genre humain), ayant à sa droite, les élus du paradis qui le font sourire et à sa gauche, les damnés qui le font pleurer. Dans les six autres cieux, notre Prophète Salut Divin Sur Lui, rencontra ses pères et frères spirituels, les prophètes suivants : Jésus et Jean, Joseph, Idriss (Hénoch), Haraon (frère de Moïse), au sixième ciel, Moïse, et, au septième, Abraham (père spirituel des prophètes), s'appuyant contre la Demeure fréquentée par les Anges.

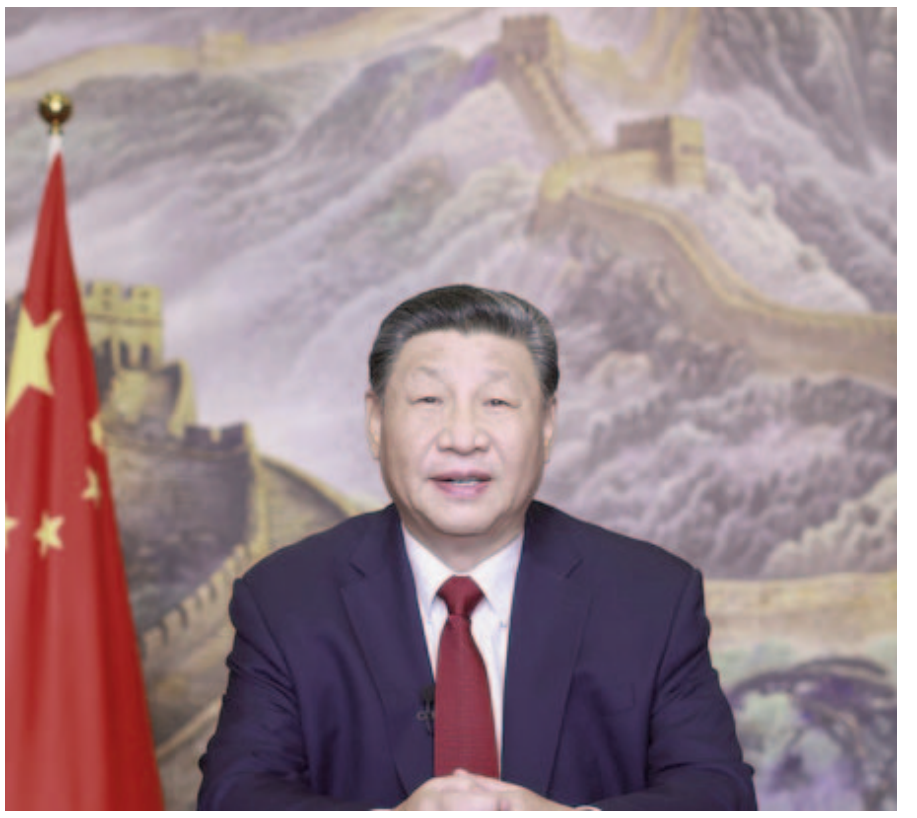
Les êtres et les choses qu'il voit, le frappent par l'immensité de leur forme. L'Ange de la mort, l'Ange des larmes, l'Ange du châtiment au visage de cuivre, assis sur un trône de flammes, un autre Ange, mi - feu mi – neige, entouré de chœurs célestes implorant le Seigneur : « O Dieu, Tu as uni la neige et le feu, unis de même tous Tes serviteurs dans la foi et l'obéissance à Ta loi. » Le Prophète vit également dans cet univers, les Anges et entendit les chuchotements ou légers bruits des Plumes de ceux qui transcrivent les Actes de Dieu ; Gloire à Lui Seul. Il fût ensuite transporté vers le Lotus de la Limite (Sidrat El Mountaha) qui fleurit, à la droite du Trône Invisible de Dieu, et , au delà duquel, se dresse l'Inconnu.

A SUIVRE

DISCOURS DU NOUVEL AN

Xi Jinping évoque Taïwan, économie et alliance stratégique avec Moscou

Lors de son discours du Nouvel An, Xi Jinping a réitéré l'engagement ferme de la Chine en faveur de la réunification avec Taïwan, tout en réaffirmant le partenariat stratégique avec la Russie.



Le président chinois n'a pas exclu l'usage de la force pour parvenir à ses objectifs nationaux. Le président chinois Xi Jinping a profité de son discours télévisé du Nouvel An pour envoyer un message clair concernant Taïwan. Diffusée le 31 décembre par la chaîne publique CCTV, cette allocution marque un rappel de l'objectif stratégique de Pékin d'intégrer l'île sous son contrôle. «Les peuples des deux côtés du détroit de Taïwan forment une seule et même famille. Personne ne peut rompre nos liens de sang et personne ne peut arrêter la tendance historique de la réunification nationale», a déclaré le dirigeant chinois. Xi Jinping a souligné que Pékin n'excluait pas de recourir à la force si cela s'avérait nécessaire pour défendre ses intérêts nationaux. Le dirigeant a affirmé que «personne ne peut empêcher l'unification de la Chine avec Taïwan».

UNE PRESSION MILITAIRE CROISSANTE

Au cours de l'année écoulée, la Chine a intensifié ses pressions militaires autour de l'île, notamment par des déploiements maritimes et aériens quasi quotidiens. Selon les autorités taïwanaises, les exercices menés en dernier figurent parmi les plus vastes observés ces dernières années. Pékin a justifié ces manœuvres comme des réponses aux «actes séparatistes» de l'île et au soutien international perçu comme une menace. Les États-Unis, principaux alliés de Taïwan, continuent d'alimenter les tensions en renforçant leurs liens militaires avec Taipei. La loi sur les relations avec Taïwan, adoptée par Washington, autorise notamment la vente d'armes à l'île, ce que Pékin condamne fermement. Selon The Financial Times, ces ventes et les récentes visites de responsables taïwanais sur le sol américain sont perçues par l'Empire du Milieu comme des provocations. Taipei continue de rejeter les ambitions de Pékin. Le gouvernement taïwanais insiste sur le fait que seul le peuple taïwanais peut décider de son avenir, un positionnement que la Chine qualifie de «séparatiste».

DES AMBITIONS ÉCONOMIQUES EN PARALLÈLE

Au-delà de la question taïwanaise, Xi Jinping a utilisé son allocution pour mettre en avant les priorités économiques de son gouvernement. Le dirigeant chinois a souligné l'importance de «permettre aux gens de vivre heureux», insistant sur des questions telles que l'emploi, les soins de santé, et le soutien aux populations vulnérables. Xi Jinping a également mis en avant les progrès de la Chine en matière de technologies de pointe, y compris dans des secteurs stratégiques comme les semi-conducteurs, les véhicules électriques et l'intelligence artificielle. Ces avancées, a-t-il déclaré, témoignent de la capacité de la Chine à renforcer son autonomie technologique face aux restrictions imposées par les États-Unis. Soutien renforcé à la Russie Dans une démonstration d'unité face à l'Occident, Xi Jinping a réaffirmé l'importance du partenariat stratégique entre Pékin et Moscou. Il a envoyé un message de Nouvel An à Vladimir Poutine, saluant les niveaux élevés de coordination entre les deux pays.

R. I.

CORÉE DU SUD

Un tribunal délivre un mandat d'arrêt contre le président

POUR LA première fois en Corée du Sud, le tribunal a approuvé l'émission d'un mandat d'arrêt contre le président suspendu mais toujours en fonction (Yoon Suk-yeol). Le Bureau d'enquête sur la corruption des hauts fonctionnaires a également autorisé la perquisition de sa résidence présidentielle. À Seoul un tribunal national a approuvé, pour la première fois dans l'histoire du pays, un mandat d'arrêt à l'encontre du président Yoon Suk-yeol, suspendu mais toujours en fonction, a rapporté l'agence de presse sud-coréenne Yonhap. Le tribunal du district occidental de Séoul a approuvé la demande du Bureau d'enquête sur la corruption des hauts fonctionnaires (CIO) d'émettre un mandat à l'encontre de Yoon Suk-yeol, accusé d'avoir orchestré la déclaration bâclée de loi martiale du 3 décembre 2024, d'avoir également orchestré l'insurrection et d'avoir commis un abus de pouvoir. Le tribunal a également approuvé un mandat de perquisition de sa résidence présidentielle à Séoul dans le cadre de l'enquête. Le CIO a émis un mandat d'arrêt après que Yoon Suk-yeol a ignoré les trois convocations de comparution en vue d'un interrogatoire sur l'invocation éphémère de la loi martiale. Selon Yonhap, qui cite un fonctionnaire du CIO, ce mandat d'arrêt a une validité d'une semaine, jusqu'à lundi prochain, et Yoon, une fois arrêté, pourrait être placé au Centre de détention de Séoul à Uiwang, juste au sud de Séoul. Le CIO n'a pas encore décidé de sa date d'exécution, ajoutant que les forces de l'ordre ne coordonnent généralement pas à l'avance le calendrier avec la partie soupçonnée. Une fois Yoon placé en garde à vue, le CIO doit décider dans les 48 heures s'il demande un mandat d'arrêt pour le maintenir en détention en vue de l'interroger ou s'il le libère. L'équipe de défense de Yoon a immédiatement publié un communiqué de presse, déclarant qu'elle ne pouvait accepter le mandat d'arrêt le qualifiant d›«illégal et invalide» car délivré à la suite d'une demande émanant d'un organe d'enquête «dépourvu de toute compétence effective». Le tribunal, pour sa part, a rejeté ces allégations. La crise politique en Corée du sud a commencé dans la nuit du 3 au 4 décembre. Lors d'une allocution télévisée, Yoon Suk-yeol avait annoncé imposer la loi martiale afin de lutter contre ce qu'il avait alors qualifié d›«éléments pro-nord-coréens» et d›«éradiquer les abjectes forces antiétatiques pro-nord-coréennes». Une première depuis plus de 40 ans. Le président avait finalement levé la loi martiale quelques heures plus tard, dans la foulée d'un vote des députés contre cette loi. Le 9 décembre, Yoon Suk-yeol s'était vu interdit de quitter le territoire sud-coréen, une première à l'encontre d'un président en exercice. Sous le feu des critiques, Yoon Suk-yeol avait défendu le 12 décembre sa décision et déclaré qu'il se «battrait jusqu'au bout». Le 14 décembre les députés sud-coréens ont adopté une motion de destitution à son encontre.

R. I.

YÉMEN

Les États-Unis frappent les Houthis deux jours de suite

LES 30 ET 31 DÉCEMBRE, le Commandement central de l'armée américaine a frappé les Houthis au Yémen, détruisant une station radar et interceptant des missiles. L'armée américaine a effectué une série de frappes sur les installations des Houthis yéménites du mouvement rebelle «Ansar Allah» les 30 et 31 décembre, selon un communiqué publié par le Commandement central de l'armée américaine (CENTCOM). «Les forces du CENTCOM ont mené de multiples frappes de précision contre des cibles militaires des Houthis soutenus par l'Iran à Sanaa et dans les zones côtières du territoire contrôlé par les Houthis au Yémen les 30 et 31 décembre», indique le communiqué. Les navires et les avions de la marine américaine ont pris pour cible une installation de commandement et de contrôle des Houthis ainsi que des installations de production et de stockage d'armes conventionnelles avancées comprenant des missiles et des véhicules aériens sans équipage. En outre, il est noté que cette opération a permis aux américains de détruire une station radar côtière et d'abattre sept missiles de croisière et un drone au-dessus de la mer Rouge. Suite à l'escalade du conflit dans la bande de Gaza, «Ansar Allah» a averti qu'il bombarderait le territoire israélien et empêcherait les navires qui lui sont affiliés de passer dans les eaux de la mer Rouge et du détroit de Bab-el-Mandeb jusqu'à ce que l'opération dans l'enclave palestinienne s'arrête. Depuis novembre dernier, les Houthis ont attaqué des dizaines de navires civils en mer Rouge et dans le golfe d'Aden. En réponse aux actions d›«Ansar Allah», les autorités américaines ont annoncé la formation d'une coalition internationale et le lancement de l'opération «Prosperity Guardian» (Gardien de la prospérité) pour «assurer la liberté de navigation et la sécurité des navires en mer Rouge». Par la suite, les forces militaires britanniques et américaines ont commencé à frapper régulièrement les installations militaires des rebelles dans diverses provinces du Yémen.

R. I.

VIANDES ROUGES ET BLANCHES À MOSTAGANEM

Plus de 126 000 quintaux produits

LA WILAYA de Mostaganem a enregistré une production de plus de 126 000 quintaux de viandes blanches et rouges, durant la saison agricole 2023-2024. C'est ce qu'a indiqué la direction locale des Services agricoles (DSA).
Un bilan annuel du service de production et d'appui technique a indiqué que la production de viandes blanches, au cours de cette campagne, a atteint 95 519 quintaux, dont 90 103 quintaux de poulet et 5 416 quintaux de dinde.
Par ailleurs, 30 720 quintaux de viandes rouges ont été produits, dont 17 753 quintaux de viande bovine, 10 292 quintaux de viande ovine et 2 675 quintaux de viande caprine, a précisé la même source, relevant que 22 656 têtes de bétail ont été contrôlées lors des opérations d'abattage.
Par ailleurs, la campagne 2023-2024 a donné lieu à la production de 312 millions d'œufs, soit une augmentation de 38 millions d'unités (+14 %) par rapport à la campagne précédente (2022-2023), a indiqué la même source.
La même campagne a enregistré, également, une production de 1.365 quintaux de laine, la collecte de 387 quintaux de peaux, ainsi que 900 quintaux de miel récoltés de 20.000 ruches, selon la même source.
Le bilan a mis en évidence que le cheptel de la wilaya de Mostaganem a atteint, à la fin de l'année en cours, plus de 135 000 têtes, dont 109 323 ovins, 11 000 bovins et 14 784 caprins.
Concernant la production annuelle de viandes blanches dans la wilaya, le bilan fait état d'environ 6,1 millions de poulets, 48 000 dindes et plus de 1,5 million de poules pondeuses.

R. R.

NÂAMA

Les premières neiges sont arrivées

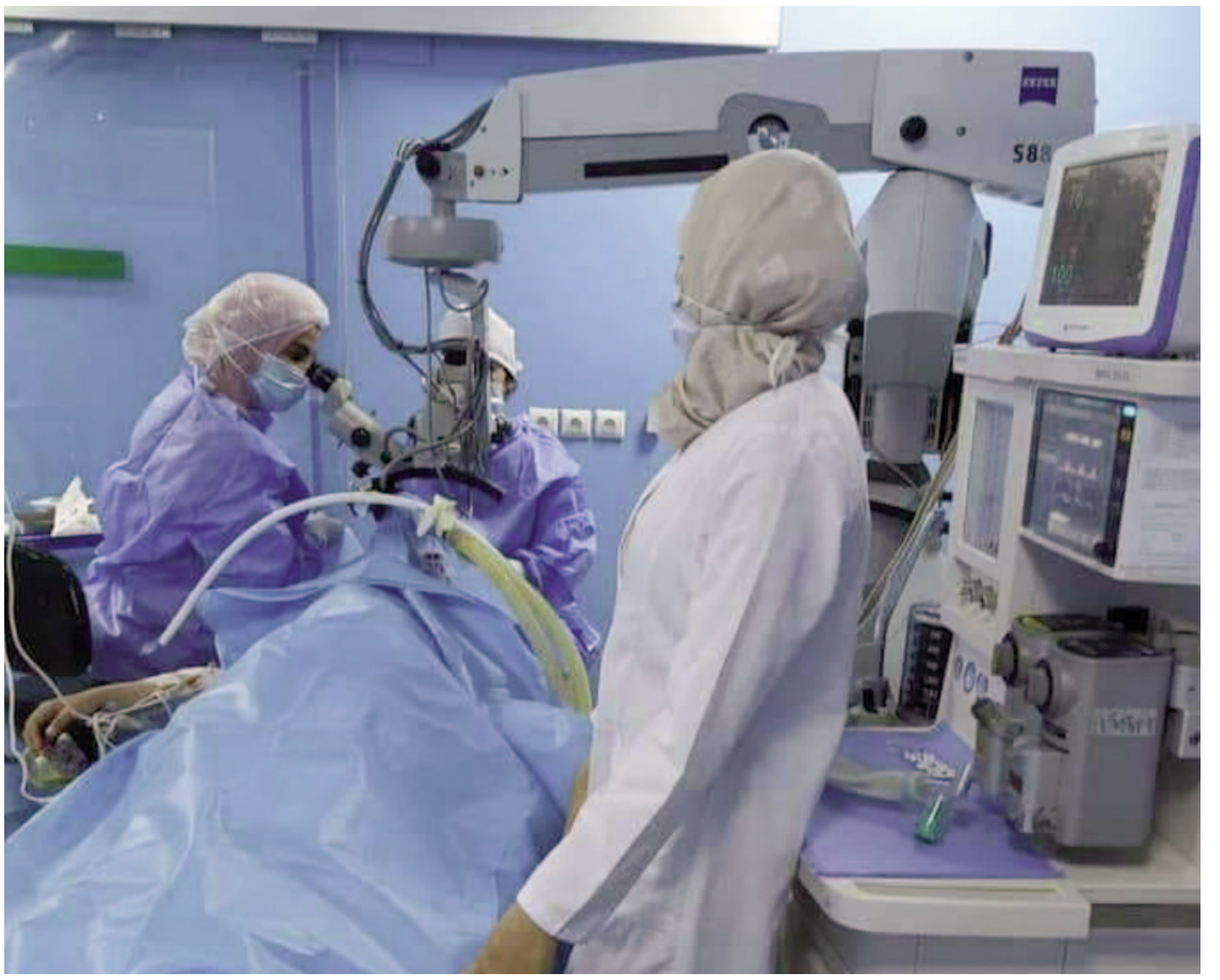
APRÈS les premières chutes de neige, accompagnées d'une baisse sensible des températures, les habitants de plusieurs régions de la wilaya de Nâama se sont réveillés, ce matin, en admirant le manteau blanc qui recouvrait les rues des villes de Naâma, Mecheria et Aïn Sefra.
Bien que les premières chutes de neige n'aient pas été abondantes, elles ont recouvert les sommets et les hauteurs des dunes de sable, ainsi que le mont de la zone touristique de Mekhter, le mont Aïssa et Mekalis, autour de la région d'Aïn Sefra, créant une atmosphère particulière, qui annonce d'une année pleine de promesses pour les habitants de la région.
A Mecheria, la chute sensible des températures n'a pas empêché les enfants de profiter de la neige, qui a commencé à tomber, tôt dans la matinée. De nombreux habitants ont immortalisé la beauté des paysages en prenant des photos souvenirs.
Le mont Antar, adjacent à la ville de Mecheria, a également été recouvert de neige, au grand plaisir des habitants des régions nord de la wilaya de Nâama, qui ont exprimé leur espoir que ces chutes de neige contribuent à revitaliser la végétation des pâturages steppiques.
Les services de la Protection civile de la wilaya ont indiqué que ces chutes de neige n'ont pas causé de fortes accumulations sur les routes et n'ont pas entravé la circulation. Cependant, les autorités ont recommandé aux conducteurs de faire preuve de prudence pour éviter les dérapages et les accidents dus au verglas.

R. R.

CHIRURGIE OPHTALMOLOGIQUE À L'HÔPITAL DE BATNA

160 patients pris en charge

Les 5èmes journées chirurgicales d'ophtalmologie ont été lancées mercredi matin à l'Etablissement public hospitalier (EPH) d'Ain Touta, dans la wilaya de Batna, au cours desquelles 160 personnes bénéficieront d'interventions chirurgicales gratuites.



A ce titre, Noureddine Nafissi, directeur de l'EPH d'Ain Touta, a déclaré que ces opérations, organisées sur deux jours par l'Assemblée populaire de wilaya (APW), seront pratiquées sur 160 patients souffrant de cataracte, principalement issus de catégories vulnérables et de familles démunies résidant dans six communes des daïras d'Ain Touta et de Seggana.
Dès le début de cette initiative, 80 patients subiront ces opérations pour lesquelles deux salles de chirurgie équipées d'un matériel médical de pointe, ont été prévues, permettant de réaliser quatre interventions simultanément, a précisé le même responsable qui a également assuré que tous les moyens matériels et humains ont été mis en place pour la réussite de cette action organisée en coordination avec le Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Batna, sous la supervision du chef du service d'ophtalmologie de cet établissement, le Pr Mohamed El Fateh Rougui.
« Les auscultations médicales gratuites qui avaient été préalablement effectuées, les 15 et 16 décembre derniers, dans les Établissements publics de santé de proximité (EPSP) d'Ain Touta et de Seggana, ont permis de diagnostiquer une cataracte sur 160 personnes », a ajouté le même responsable, affirmant que des consultations ophtalmologique ont touché 633 personnes.
De plus, ces journées « permettront aux ophtalmologistes de l'EPH d'Ain Touta de peaufiner leur expérience dans le domaine de la chirurgie oculaire, ce même établissement organisant, depuis des années, des journées chirurgicales dans d'autres spécialités médicales, notamment la chirurgie générale et les malformations congénitales chez l'enfant ». Au cours de la deuxième quinzaine de janvier, l'EPH devrait accueillir, pour la première fois, des journées chirurgicales consacrées à la pose de prothèses de la hanche et du genou au profit de patients issus de catégories vulnérables et nécessiteuses de différentes régions des Aurès.

R. R.

RÉSIDENCE FAMILIALE POUR LES MALADES CANCÉREUX À MOSTAGANEM

Renforcement du secteur de la santé

LA WILAYA de Mostaganem prévoit de renforcer son secteur de la santé avec une résidence familiale destinée à la prise en charge des patients atteints de cancer et de leurs proches. C'est ce qu'ont fait savoir hier, des services de la wilaya.
La même source a précisé que le wali de Mostaganem Ahmed Boudouh a annoncé, mardi lors d'une réunion du conseil exécutif de la wilaya, l'ouverture de cette résidence familiale pour les patients atteints de cancer dans le quartier des 544 logements, dans la commune de Mostaganem, le 18 janvier. Dans ce cadre, le responsable a donné des instructions pour équiper cet établissement avec le matériel nécessaire et recruter trois employés contractuels des institutions publiques de la wilaya, afin d'assurer un accueil de qualité et une prise en charge optimale des familles des malades, a ajouté la même source. Parallèlement, les travaux d'extension du centre de traitement oncologique du centre hospitalo-universitaire de Mostaganem, qui a bénéficié d'une allocation budgétaire de 15 millions de dinars, sont en cours.
Les travaux, réalisés par une entreprise de l'agence immobilière de la wilaya de Mostaganem, devront être achevés dans un délai de deux mois et 15 jours, et concernent l'aménagement du bâtiment adjacent à ce centre de santé situé dans la commune de Mazaghran, qui sera intégré aux services destinés aux patients atteints de cancer, a précisé la même source. Le wali a insisté, lors de sa récente visite sur le site, sur la qualité des travaux et la nécessité d'accélérer le rythme de leur réalisation, afin de livrer cet établissement dans les délais impartis et d'améliorer les conditions de prise en charge des patients, a ajouté la même source.
L'année dernière, selon les services de la wilaya, une somme de 76 millions de dinars a été allouée pour l'achèvement des travaux de la salle de traitement des cancers par radiothérapie au CHU de Kharouba. Cette opération est financée par le budget de la wilaya et devra être achevée dans un délai de quatre mois, ont indiqué les mêmes services.

R. R.

LE 7ÈME ART SUR LA BONNE VOIE

Cinéma algérien : réforme et renaissance

Le développement de l'industrie cinématographique dans ses volets économique, social et culturel, et, son adaptation aux évolutions et à l'innovation technologiques passent inévitablement par une réelle réforme du secteur via une politique nationale claire.



C'est ainsi que la promulgation au début de l'année 2024 de la loi relative à l'industrie cinématographique et aussi l'inauguration, pour la première fois dans l'histoire de l'Algérie, de l'Institut national supérieur du cinéma (INSC) ont constitué de véritables leviers pour la réalisation de tels objectifs

La loi, publiée en avril, instaure une politique nationale visant à stimuler l'investissement et à soutenir les initiatives privées. Elle met en avant des objectifs clés : développer l'économie du secteur, promouvoir la culture cinématographique tout en préservant l'identité nationale, et valoriser la mémoire collective, notamment à travers des œuvres liées à l'histoire et au patrimoine algériens.

Ce cadre juridique garantit également une régulation stricte des productions cinématographiques, exigeant notamment des autorisations préalables pour les œuvres abordant des thèmes sensibles, tels que la religion ou l'histoire nationale.

Selon la loi, le ministre chargé de la culture élabore, en coordination avec les secteurs et les institutions concernés, «la politique nationale en matière de l'industrie cinématographique et veille à sa mise en œuvre».

La loi stipule également que «les activités de production, de tournage, de distribution et d'exploitation des films cinématographiques s'exercent librement dans le respect de la Constitution et des lois de la République, des valeurs et des constantes nationales ainsi que de la religion musulmane et de la référence religieuse nationale, des autres religions, de la souveraineté nationale, de l'unité nationale, de l'intégrité du territoire national et des intérêts suprêmes de la Nation, des principes de la Révolution du 1er novembre 1954», et de «la dignité des personnes» et «de la non incitation au discours de la discrimination et de la haine».

Ladite loi prévoit que «la production de films se rapportant aux événements et aux symboles de la période de la résistance populaire, du mouvement national et de la Révolution du 1er novembre 1954, est soumise à l'autorisation préalable délivrée par le ministre chargé des Moudjahidine, conformément à la législation en vigueur».

La loi comprend des chapitres sous le titre «Exercice des activités relatives à l'industrie cinématographique», traitant de la «production cinématographique», «la distribution cinématographique» et «l'exploitation cinématographique».

Concernant les visas d'exploitation, «il est créé, auprès du ministre chargé de la Culture, une commission de visionnage des films. Cette commission émet son avis concernant l'attribution de visa d'exploitation cinématographique de tout film ...».

S'agissant du soutien à l'industrie cinématographique, «l'Etat œuvre à l'encouragement et à la promotion de l'investissement et du partenariat dans l'industrie cinématographique conformément à la législation et à la réglementation en vigueur et en vertu de toutes autres dispositions consacrées à cet effet».

«Les investisseurs dans les domaines relevant de l'industrie cinématographique bénéficient des privilèges et des mesures incitatives prévus par la législation et la réglementation en vigueur», selon la même loi.

L'INSTITUT NATIONAL DU CINÉMA, FUTUR VIVIER DE TALENTS

Parallèlement, l'Institut national supérieur du cinéma, inauguré à Koléa, portant le nom de «Mohamed Lakhdar Hamina» symbolise une nouvelle ère pour la formation des futurs talents. Fonctionnant selon le système LMD, il propose des cursus diversifiés et accueille notamment des bacheliers issus du Lycée national des arts «Ali Maâchi» inauguré en 2022.

Cet Institut, rattaché au ministère de la Culture et des Arts, a été inauguré le 1er octobre dernier à Koléa (wilaya de Tipaza). La première promotion des bacheliers issus du Lycée national des arts «Ali Maâchi» a été accueillie dans cet édifice culturel au titre de la rentrée universitaire des établissements culturels 2024/2025.

En tant qu'établissement public pionnier dans la formation supérieure, l'Institut national supérieur du cinéma propose des cursus suivant le système «LMD», la première année de la formation étant en tronc commun et la deuxième année permet aux étudiants d'être orientés dans les spécialités de l'industrie cinématographique.

En outre, la réactivation du Fonds national pour le développement de l'art et de l'industrie cinématographique, annoncée pour 2025, vient compléter ces efforts. Ce fonds, longtemps suspendu, sera un outil essentiel pour soutenir les projets artistiques et techniques dans le domaine.

Enfin, le cinéma algérien ambitionne de rayonner à l'international, comme en témoigne le projet d'une œuvre cinématographique dédiée à l'Emir Abdelkader. Cette production, initiée par un appel d'offres international, vise à célébrer cette figure emblématique et à lui donner une portée universelle.

A.B. / agence

17e FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE PROFESSIONNEL (FNTP)

«Agrrabu N'Kayan» du Théâtre régional de Tizi-Ouzou remporte le Grand prix

LA PIÈCE de théâtre «Agrrabu N›Kayen» (l'embarcation vers Cayenne) du Théâtre régional de Tizi-Ouzou a remporté, lundi soir à Alger, le Grand prix du 17e Festival national du théâtre professionnel (Fntp), une édition qui a pris fin hier, non sans la création de cinq nouvelles distinctions qui viennent s'ajouter aux huit existantes.

Accueillie au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), la cérémonie de clôture de cette 17e édition s'est déroulée en présence de l'Inspecteur général du ministère de la Culture et des Arts, M. Missoum Laroussi, représentant le ministre du secteur, Zouhir Ballalou, des directeurs de différents théâtres régionaux, ainsi que du directeur du TNA et commissaire du 17e Fntp, Mohamed Yahiaoui.

Ainsi, le prix du meilleur espoir masculin a été attribué au jeune Benyoucef Sid Emmou pour son rôle dans «Sarkhat el aswad», du théâtre régional d'Ain Defla, alors que celui du meilleur espoir féminin est revenu à Feriel Medjadji pour son rôle dans «Oun'tha El Djinn» du théâtre régional de Mostaganem.

Le Prix du meilleur second rôle masculin a été décerné à Fethi Mebarki pour son rôle dans «El Ikhtiyar» du théâtre régional de Saïda alors que celui du meilleur second rôle féminin, est revenu à Hadjer Seraoui pour son rôle dans «Aqd el Djouhar» du Tna.



Dans la catégorie, «Meilleure chorégraphie» le jury a choisi de distinguer Aissa Chouat et le spectacle «Zahret Er'Rimel» (la rose des sables) du théâtre régional d'Adrar, laissant le prix de la meilleure mise en scène à Mohamed Frimehdi pour la pièce «El Ikhtiyar» du théâtre régional de Saïda et celui du meilleur scénario à Haroun El Kilani pour le spectacle «Oun'tha El Djinn» (la femelle du Djinn) du théâtre régional de Mostaganem.

Par ailleurs, le prix de la meilleure interprétation masculine a été attribué au comédien, Tahar Ben Safieddine, pour son rôle dans le spectacle «Infisam thoulathi el abâad» du théâtre régional de Laghouat et celui de la meilleure interprétation féminine à Lydia Larini pour son rôle dans «Es'Saqia» du théâtre régional de Souk Ahras.

La meilleure scénographie a été, selon la décision du jury présidé par le docteur Lakhdar Mansouri, celle de Hamza Djaballah dans le spectacle «El Kalima» du théâtre régional de Sidi Bel Abbès, alors que le prix de la meilleure bande sons et musique est revenu à Ahmed Boumaâza dans «Infisam thoulathi el abâad» du théâtre régional de Laghouat.

Auparavant, et parmi la quinzaine de recommandations émises par le jury du 17e Fntp, il a été préconisé de permettre aux troupes participant aux prochains Fntp d'assister à toutes les représentations, afin d'avantager les échanges entre elles et rendre ainsi possible la naissance de nouveaux projets, ainsi que celle de permettre à la troupe lauréate au Fntp de représenter l'Algérie dans les manifestations internationales.

Les trois classes des ateliers de formations, organisées en marge des représentations théâtrales au programme du 17e Fntp, ont présenté, en alternance avec les remises de distinctions, leurs travaux artistiques réalisés durant les Masters Class que le nombreux public a longtemps applaudis.

Ouvert le 20 décembre dernier, le 17e Fntp a pris fin lundi, après avoir mis en concurrence 19 représentations, présenté plusieurs spectacles hors compétition et des animations de rue, au-delà de la programmation de plusieurs conférences en lien essentiellement avec les célébrations du 70 anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération et l'organisation des Masters Class au profit de jeunes apprenants

R. C.

DES ARBITRES SOMALIENS POUR CRB - AL AHLY

LA CONFÉDÉRATION africaine de football (CAF) a désigné un trio d'arbitres somaliens, conduit par Omar Abdelkader Artane, pour officier le match entre le CR Belouizdad et Al-Ahly du Caire, prévu vendredi 3 janvier (20h00) au stade du 5-Juillet (Alger), pour le compte de la quatrième journée (Groupe C) de la Ligue des champions .Artane sera assisté dans sa tâche par ses compatriotes, Hamza Hadji Abdi et Mawlid Radj Ali, respectivement comme 1er assistant et 2e assistant, alors qu'Ahmed Hassan Hussein Ahmed a été désigné comme quatrième arbitre. Après trois journées de compétition, le CRB occupe seul la troisième place du groupe (C), avec trois points, derrière Al Ahly (1er /7 pts) et les Sud-africain d'Orlando Pirates (2es/5 pts), au moment où les Ivoiriens du Stade d'Abidjan ferment la marche (4e/ 1 point).Dans l'autre match de cette quatrième journée, Orlando Pirates accueillera le Stade d'Abidjan

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (GR:D-4 J)

L'Algérien Lahlou Benbraham dirigera le match Al-Masry- Zamalek

LA CONFÉDÉRATION africaine de football (CAF) a désigné l'arbitre international algérien, Lahlou Benbraham, pour officier la rencontre Al-Masry-Zamalek, prévue dimanche 5 janvier à 17h00, pour le compte de la quatrième journée de la Coupe de la Confédération, groupe D.Le directeur de jeu, Lahlou Benbraham, sera assisté par son compatriote Bouzit Hamza et le Tunisien Jami Youssef. Le quatrième arbitre sera l'Algérien Gamouh Youcef.L'autre match du groupe D, mettra aux prises les Nigérians d'Enyimba et les Mozambicains de Black Bulls .Les deux premiers à l'issue de la phase de poules se qualifient pour les quarts de finale de la compétition

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (GR:C-4E J)

Des arbitres congolais pour ASEC Mimosas-USM Alger

UN TRIO arbitral congolais sous la conduite Jean Pierre Nguiene, dirigera le match ASEC Mimosas -USM Alger , prévu dimanche 5 janvier au stade Felix Houphouët-Boigny d'Abidjan, pour le compte de la quatrième journée de la Coupe de la Confédération de football, groupe C, a indiqué la fédération ivoirienne (FIF).Le directeur de jeu Jean Pierre Nguiene, aura comme assistants, ses deux compatriotes: Jean Prislas Malandaprefina et Vital Dictin Mel Glovel Mapangoulou. Le quatrième arbitre est Kabangu Jean Pierre Tshiamala (RD Congo). Le commissaire au match est le gabonais Ngoma Moussodji, tandis que l'assesseur des arbitres est le mauritanien Bouchaab Lemghaifry. Pour le compte de la même journée, le Jaraaf de Dakar accueillera Orapa United à huis clos.A l'issue de la 3e journée de la Coupe de Confédération, l'USMA trône en tête du groupe C avec sept points devant l'ASEC Mimosas (4 pts), tandis que Jaraaf et Orapa suivent derrière avec deux points chacun.

LIGUE DES CHAMPIONS (4E JOURNÉE)

Opération «rachat» pour le CRB et le MCA

Le CR Belouizdad et le MC Alger, les deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football, aborderont la 4e journée de cette prestigieuse compétition, avec la ferme intention de redresser la situation, contre respectivement les Egyptiens d'Al-Ahly SC à Alger, et les Soudanais d'Al-Hilal à Nouakchott.Le CRB (3e- 3 pts), sera le premier à entrer en scène vendredi soir (20h00) au stade 5 juillet d'Alger, pour le compte du groupe C, en accueillant l'ogre égyptien, Al-Aly du Caire (tenant du titre) devant lequel il a été sévèrement battu (6-1), le 22 décembre dernier, lors de la 3e journée de la phase des poules.



Les hommes d'Abdelkader Amrani qui ont retrouvé leur verve en championnat d'Algérie en remportant leur cinquième matchs de suite (série en cours), seront dos au mur face aux camarades d'Abu Ali, auteur d'un triplé au match du Caire.Le vice-champion d'Algérie est fermement décidé à prendre sa revanche et se relancer dans la course à la qualification aux quarts de finale, comptant aussi sur le soutien de ses fans attendus nombreux vendredi au stade olympique.Ayant récupéré leur fer de lance, Islam Slimani et le gardien Zeghba, mis sur la touche par le staff technique face à l'O. Akbou (1-0), les «Rouge et Blanc», n'ont plus droit à l'erreur, et la victoire est plus qu'indispensable pour garder toutes leurs chances de qualification, et éviter une précoce élimination à deux journées de la fin de la phase des poules.Quant au club cairote, il vient de terminer l'année 2024 sur un décevant nul (0-0) devant Enppi pour le compte de la 7e journée du champion d'Egypte. Le 3e nul de rang, après ceux concédés devant Ittihad d'Alexandrie et Bank Ahly. Des revers qui ont recalé le champion d'Afrique en titre, provisoirement, à la 3e place du championnat local avec 12 points.Mécontent de ce résultat, le président du club cairote, Mahmoud El-Khatib a infligé une amende de 30.000 livres égyptiennes à chaque joueur, tout en menaçant de doubler cette sanction si les joueurs ne réagissent pas lors des prochaines sorties à commencer par la rencontre contre le CRB.Leaders du groupe C avec huit points, les Egyptiens tenteront de faire un pas supplémentaire vers la qualification en 1/4 de finale.Le match CR Belouizdad-Al Ahly sera dirigé par le directeur de jeu somalien, Omar Abdelkader Artane, secondé par ses compatriotes Hamza Hadhi Abdi (1er assistant) et Moulid Radj Ali (2e assistant), tandis que le 4a arbitre est Ahmed Hassen Hocine Ahmed.L'autre match du groupe C, opposera samedi (17h00), les Sud-Africains d'Orlando Pirates (2e - 7 pts) aux Ivoiriens du Stade d'Abidjan (4e - 1 pt).

MC ALGER : RÉACTION ATTENDUE À NOUAKCHOTT

Le 2e représentant algérien en Ligue des champions, le MCA affrontera dimanche à Nouakchott (20h00) la formation soudanaise, d'Al-Hilal, solide leader du groupe A (9 pts) et auteur de 3 victoires en autant de matchs.Pour les hommes du nouveau coach, Khaled Benyahia, les clignotants sont au «vert» après deux succès de rang enregistrés en championnat de Ligue 1, à Magra (1-2) et en Coupe d'Algérie devant l'ES Ben-Aknoun (3-0).Les camarades du «défenseur-buteur», Halaimia se déplaceront ainsi à Nouakchott avec le grand désir d'effacer leur surprenante défaite (0-1) à Alger, face à Al-Hilal, un revers qui a précipité le départ de l'entraineur français Patrice Beaumelle.
L'enjeu sera de taille, dimanche, pour les camarades du capitaine Ayoub Abdellaoui, car une victoire leur permettrait de consolider leur place de dauphin, et de faire un pas vers les quarts de finale. Pour cela, les Champions d'Algérie en titre, sont appelés à sortir le grand jeu pour venir à bout d'Al-Hilal, drivé par letechnicien congolais Florent Ibenge, devenu l'un des entraîneurs les plus réputés sur le continent.Pour le match face à Al-Hilal SC, le MC Alger se présentera sans son meneur Naidji et Mohamed Zougrana (pour blessure), mais le club devra enregistrer de son attaquant André Delort, absent lors des deux derniers matchs du MCA.Le club soudanais d'Al-Hilal SC qui a fait un grand pas vers les quarts de finale, voudrait bien continuer sur sa lancée afin de garder sa série d'invincibilité de 17 matchs sans défaite, toutes compétitions confondues.Engagé dans le championnat mauritanien, en compagnie de l'autre club soudanais d'Al-Merreikh (en raison de la situation sécuritaire qui prévaut au Soudan, NDLR), le clubs soudanais occupe la 2e place du championnat avec 20 points (en 8 matchs), derrière le leader Nouakchott King's (21 pts - 11 m).L'entraineur Florent Ibenge s'est montré optimiste avant le choc face au MCA en déclarant à la presse: « Il faut assurer notre qualification face au MCA, et ne pas attendre les deux dernières journées. On doit jouer avec sérieux et responsabilité, car la qualification n'est pas encore acquise. Actuellement, nous sommes parmi les 16 meilleurs clubs du continent africain, et nous voudrions être parmi les 8 meilleurs».La rencontre -Al Hilal -MC Alger seradirigée par l'arbitre ivoirien, Ibrahima Kalilou Traoré.L'autre match du groupe A, mettra aux prises samedi prochain, (14h00), à Dar Es-Salaam, Young Africans (Tanzanie) au TP Mazembe (RD Congo).

Vendredi 3 janvier 2025:
CR Belouizdad (Algérie) - Al-Ahly SC (Egypte) 20h00
Samedi 4 janvier:
Orlando Pirates (Afrique du Sud) - Stade d'Abidjan (Côte d'Ivoire) 17h00

Classement :	**Pts**	**J**	**Diff**
1. Al-Ahly SC	7	3	+7
2. Orlando Pirates	5	3	+1
3. CR Belouizdad	3	3	-5
4-. Stade d'Abidjan	1	3	-3

Samedi 4 janvier 2025 :
Young Africans (Tanzanie) - TP Mazembe (RD Congo) 14h00
Dimanche 5 janvier 2025
Al-Hilal SC (Soudan) - MC Alger (Algérie) 20h00

Classement :	**Pts**	**J**	**Diff**
1. Al-Hilal	9	3	+4
2.MC Alger	4	3	+1
3. TP Mazembe	2	3	-1
4. Young Africans	1	3	-4

RÉUNION FAF/CLUBS D'ELITE

Elaboration d'une feuille de route mettant l'accent sur le management des clubs de l'élite

La mise en œuvre d'une feuille de route, à même de permettre au football professionnel de se conformer aux exigences du cahier des charges et de la licence de club, a été à l'ordre du jour de la réunion de travail tenue, lundi, au siège de la Fédération algérienne de football (FAF), sous la présidence du vice-président de l'instance fédérale, chargé de la gestion de la Ligue de football professionnel (LFP), Mohamed El Amine Mesloug, indique un communiqué de la FAF.

Dans son intervention devant les représentants des 16 clubs de l'élite, le secrétaire général de la FAF, Nadir Bouzenad a fait un constat de la situation du football, avant de présenter l'initiative de l'instance
fédérale qui se décline en huit points encadrant cette nouvelle feuille de route, qui a mis l'accent sur le management des clubs professionnels, en recommandant l'importance de la mise en place d'un organigramme définissant les rôles et missions des différents intervenants dans le club.L'initiative de la fédération a aussi insisté sur la nécessité de l'application des conditions du cahier des charges de la licence de club «CLOP», la rationalisation des dépenses par un suivi budgétaire rigoureux, sous le contrôle de la Direction de contrôle de gestion et des finances des clubs professionnels (DCGF) de la FAF qui reste un des organes les plus importants pour le football professionnel.La feuille de route porte également sur la mise en place d'un nouveau contrat type de performance du joueur professionnel dès le mois de juin 2025, la création obligatoire d'une académie de préformation (U9, U11, U13) dès le mois de janvier 2025, et la mise en œuvre des actions de prévention et lutte contre la violence sous toutes ses formes et la relance des activités des comités de supporters.L'initiative de la FAF met aussi l'accent sur le projet économique du club professionnel, ainsi que la réalisation d'une charte éthique imposable à tous les intervenants dans le football professionnel.Le communiqué ajoute que les deux instances du football nationale (la FAF et la LFP) ont assuré les représentants des clubs de l'élite de leur entière disponibilité à les aider et les accompagner dans la mise en pratique de cette nouvelle politique.Pour leur part, les patrons des clubs d'élite présents ont fortement salué la démarche de la FAF et se sont engagés à consentir les efforts voulus pour aider concrètement au développement du football national.



L'AGEX DE LA FAF LE 11 JANVIER, L'AGO LE 1ER FÉVRIER

La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé mardi qu'elle tiendra une assemblée générale extraordinaire (AGEx) le 11 janvier 2025 à Alger, pour la mise en conformité de ses statuts.
«Cette assemblée sera suivie d'une assemblée générale ordinaire, prévue le 1er février 2025» a-t-on ajouté de même source.Ces dates ont été fixées lors de la dernière réunion du Bureau fédéral, tenue en session ordinaire le lundi 30 décembre sous la direction du président Walid Sadi.
A l'ouverture des travaux, le premier responsable de l'instance a prononcé une allocution, à travers laquelle il a souligné les efforts consentis par les membres du Bureau Fédéral et les acteurs du football national durant cette année 2024, en les appelant à maintenir cette dynamique en prévision de l'année 2025.

LA FAF APPROUVE LE LANCEMENT DES COUPES D'ALGÉRIE SCOLAIRES DÈS LE MOIS DE JANVIER 2025

La première édition des Coupes d'Algérie scolaires de football débutera dès le mois de janvier 2025 avec le déroulement des éliminatoires, a annoncé mardi la Fédération algérienne de football (FAF).»Le bureau fédéral approuve le lancement des Coupes d'Algérie scolaires en collaboration avec Fédération algérienne du sport scolaire. Les éliminatoires débuteront dès le mois de janvier 2025», indique le
communiqué de la FAF à l'issue de la réunion du Bureau fédéral, tenue lundi.Outre cette décision, le bureau fédéral a également approuvé «l'initiation d'une compétition en milieu de la formation professionnelle», ainsi que le lancement du «projet de challenge de football Inter-quartiers en
collaboration avec la Fédération algérienne du sport pour tous».Selon la même source, ces décision ont été prises dans «le but de promouvoir la pratique du football des non structurés à travers le
territoire national

LES CLUBS ENDETTÉS INTERDITS DE RECRUTEMENT CET HIVER

Les clubs de Ligue 2 de football amateur qui n'ont pas épongé leurs dettes avant le mardi 31 décembre courant seront interdits de recrutement pendant le mercato d'hiver, a annoncé la
fédération algérienne de la discipline (FAF).»La deuxième période d'enregistrement est prévue du 10 janvier au 10 février 2025. Les clubs n'ayant pas honoré leurs dettes, conformément à leurs engagements avant le 31 décembre 2024, seront interdits de recrutement pour cette deuxième période d'enregistrement» a indiqué l'instance dans un communiqué publié sur son site officiel.La décision a été prise lors de la dernière réunion du Bureau Fédéral, tenue en session ordinaire le lundi 30 décembre et pendant laquelle plusieurs autres décisions ont été prises.La phase aller du championnat de Ligue 2 amateur s'est clôturée le 26 décembre courant, et la FAF a constaté avec satisfaction «le respect total du calendrier qui a été préalablement établi», aussi bien dans le Groupe
Centre-Est que dans le Groupe Centre-Ouest.La compétition reprendra ses droits le vendredi 24 janvier 2025, avec le déroulement de la première journée de la phase retour et, en attendant
cela, les clubs toujours en lice en Coupe d'Algérie, auront disputé les 32es et les 16es de finale de cette épreuve populaire.Pour rappel, l'ES Benaknoun (Centre-Ouest) et le MB Rouissat (Centre-Est)
ont été sacrés champions d'hiver

Rabah Madjer pointe du doigt un gros problème en sélection

L'ANCIENNE gloire algérienne a récemment partagé son point de vue sur l'état actuel de l'équipe nationale algérienne. En pointant surtout un manque de Fennecs provenant du championnat algérien et une considération trop basse des sélectionneurs pour eux.Toujours actif dans le monde du football, Rabah Madjer continue de faire entendre sa voix. Actuellement consultant à la télévision et impliqué dans des projets au Qatar, l'ancienne gloire du FC Porto n'a pas manqué de partager son avis sur un sujet qui lui tient à cœur : la valorisation des joueurs évoluant en Algérie.Dans une interview accordée au média portugais Zerozero, Madjer a pointé du doigt un désintérêt persistant de la part des sélectionneurs de l'Algérie pour les talents locaux
« Les joueurs de l'équipe nationale évoluent principalement en France. Ils ont beaucoup de qualité, tout comme les Algériens qui jouent dans mon pays », rappellent-ils. Avant de dresser un constat qui l'embête. Ce ne sont pas les joueurs le problème. Le problème, c'est que les sélectionneurs de l'Algérie ne regardent pas les joueurs qui évoluent en Algérie », se désole l'ancienne gloire algérienne.Au moins, la prise de position est claire. Rabah Madjer, célèbre pour son rôle décisif en tant que joueur de l'Algérie, mais aussi pour ses passages sur le banc des Fennecs, n'a jamais cessé de défendre l'idée que les joueurs locaux méritaient plus d'attention. Lors de ses mandats comme sélectionneur, il avait souvent insisté sur l'importance d'un équilibre entre talents issus de la diaspora et joueurs du championnat national.En 2002, alors qu'il dirigeait les Verts pour la CAN au Nigéria, Madjer avait convoqué pas moins de 14 joueurs locaux



(Gaouaoui, Zaffour, Hadou, Meftah, Dziri, Kherkache, Samadi, Abdouni, Zeghdoud, Diss, Bounekdja, Slatni, Raho, Bendahmane). Bien que le football ait changé, c'est une tendance qu'il avait réaffirmée en 2017, lors de son retour éphémère à la tête des Fennecs, en convoquant 11 joueurs évoluant en Algérie pour son premier match face au Nigéria : Chaouchi, Chafai, Nessakh, Abdellaoui, Arous, Benguit, Djabou, Ferhani, Rahmani, Salhi, Ziti.Certes, les clubs algériens peinent à s'imposer sur la scène continentale. Il faut remonter dix années pour voir un titre en Ligue des champions remporté par l'ES Setif. Cependant, le championnat algérien est considéré comme le troisième meilleur d'Afrique selon le CAF Ranking 2024-25, derrière la Botola marocaine et la Premier League égyptienne.Avec Vladimir Petkovic à la barre et un début de reconnaissance pour certains talents locaux comme Madani, Radouanie, Benbot et Bouhalfaya, un changement semble s'amorcer. Mais comme le rappelle Madjer, il reste un long chemin à parcourir pour redonner au championnat algérien et à ses talents une place de choix en équipe nationale.

Le grand récap 2024 : les 10 actualités IT qui ont marqué l'année





L'année 2024 a été un tournant pour le secteur IT, avec des bouleversements financiers, stratégiques et technologiques aux répercussions profondes. Entre acquisitions marquantes, pannes globales, innovations en IA et défis juridiques, l'écosystème numérique a traversé des secousses qui se propageront jusqu'en 2025. Alors que l'incertitude grandit, l'année écoulée annonce des changements profonds pour l'année à venir.

L'année 2024 a été marquée par des événements majeurs dans le secteur des technologies de l'information. Dix événements si importants qu'ils auront nécessairement des répercussions en 2025. D'où l'intérêt de ce récapitulatif afin que vous les ayez bien en tête alors que le rideau tombe sur l'année 2024 et que les premières lueurs de 2025 apparaissent déjà dans le lointain.
Bien sûr l'année « Tech » 2024 a surtout été rythmée par des annonces IA. Nous y reviendrons demain. Ici nous nous concentrons sur des événements IT majeurs, non directement IA, dont les ondes de choc vont se propager en 2025 et probablement au-delà…

1 – LES ONDES DE CHOC DE L'ACQUISITION DE VMWARE PAR BROADCOM

En novembre 2023, Broadcom a finalisé l'acquisition de VMware pour 69 milliards de dollars, après 18 mois de négociations et de dures négociations pour obtenir l'approbation des différentes autorités de régulation.
Mais cette acquisition s'est réellement concrétisée dès le début 2024 avec des annonces stratégiques sur la refonte des activités, la simplification des offres et une nouvelle politique de licences qui a engendré un véritable tsunami d'interrogations et de critiques dans les DSI des entreprises comme chez les petits opérateurs clouds européens.
Et ce n'est pas fini. Car, une fois le choc passé, nombre de DSI ont profité du chaos ambiant pour réfléchir à leurs futurs investissements d'infrastructure et la stratégie à adopter pesant le pour et le contre d'un maintien de VMware, de l'adoption d'un concurrent comme Nutanix ou Proxmox ou encore de l'opportunité de basculer sur une totale adoption des containers et de Kubernetes…

Broadcom/VMware : Chronique d'un naufrage annoncé [Emission Spéciale]
Proxmox surfe sur la vague anti-VMware
Nutanix réalise sa première année profitable…
Broadcom tente de faire amende honorable pour calmer les clients VMware
1000 grandes entreprises de l'UE appellent à mettre fin au désordre créé par Broadcom

2 – LA PANNE CROWDSTRIKE

Le 19 juillet 2024, une mise à jour défectueuse du Falcon Sensor de CrowdStrike provoquait une panne informatique mondiale, affectant 8,5 millions d'appareils Windows mais surtout perturbant l'activité d'hôpitaux, d'aéroports et compagnies aériennes, de banques, de médias et chaînes TV, etc. Cet incident a mis en évidence la fragilité de l'écosystème Windows, l'interdépendance des écosystèmes numériques et l'importance cruciale de la résilience des données et du maintien en conditions opérationnelles.
Il a surtout été un coup terrible pour l'image de Microsoft, peut-être plus encore que pour celle de Crowdstrike, alors que la firme de Redmond n'y était pas pour grand-chose. Déjà pointé pour ses manquements cyber en 2023, qui a conduit à la salutaire initiative Microsoft SFI, l'éditeur veut désormais qu'un tel événement ne puisse plus jamais se reproduire sous Windows et a lancé son initiative « Windows Resilience Initiative », qui nous promet fin 2025 un Windows plus résistant aux dérapages et gaffes des partenaires et éditeurs…
Une mise à jour défectueuse de Crowdstrike crée la panique et la confusion. Microsoft n'y est pour rien.
On sait pourquoi Crowdstrike a mis le monde en rade
Microsoft veut trouver une parade face aux incidents comme Crowdstrike
Les excuses publiques de Crowdstrike devant le Congrès américain
Quick Machine Recovery, l'arme anti incident Crowdstrike de Windows
6 leçons de la panne Crowdstrike faussement attribuée à Microsoft

3 – ATOS EN DÉROUTE

Atos, confronté à des difficultés financières croissantes, a cherché à éviter la sauvegarde en élaborant diverses stratégies de redressement. La séparation de ses activités en deux entités, Tech Foundations et Eviden, n'a pas suffi à enrayer sa chute. Le géant français des services informatiques a traversé une année 2024 particulièrement tumultueuse, marquée par une dette cumulée de 5 milliards d'euros et des restructurations significatives. Cette situation a conduit à une chute drastique de la valeur de ses actions, avec une diminution de 90 % depuis janvier. Pour remédier à cette situation, Atos a élaboré un plan de restructuration financière. En juillet, un accord a été conclu avec les banques et les détenteurs d'obligations, prévoyant une injection de capital de 233 millions d'euros et la conversion de 2,9 milliards d'euros de dette en actions. Ce plan vise à réduire la dette d'environ 3,1 milliards d'euros et à assurer une liquidité minimale de 1,1 milliard d'euros jusqu'en décembre 2026.
Pour autant Atos est encore très loin d'être sortie d'affaire. L'ESN a perdu en 2024 son contrat historique avec le Comité International Olympique au profit de son concurrent Deloitte. La vente de certaines activités « souveraines » essentielles au gouvernement français reste sur la table en 2025. Une année qui s'annonce cruciale pour Atos.

ATOS : un plan de sauvetage qui laisse bien des questions sans réponse
Proche du Chaos, Atos n'a plus ni plan B, ni plan C, mais espère encore une solution
Atos s'en remet à ses créanciers…
Classement 2023 des ESN et ICT : Accenture détrône Atos

4 – ARM S'EN PREND À QUALCOMM

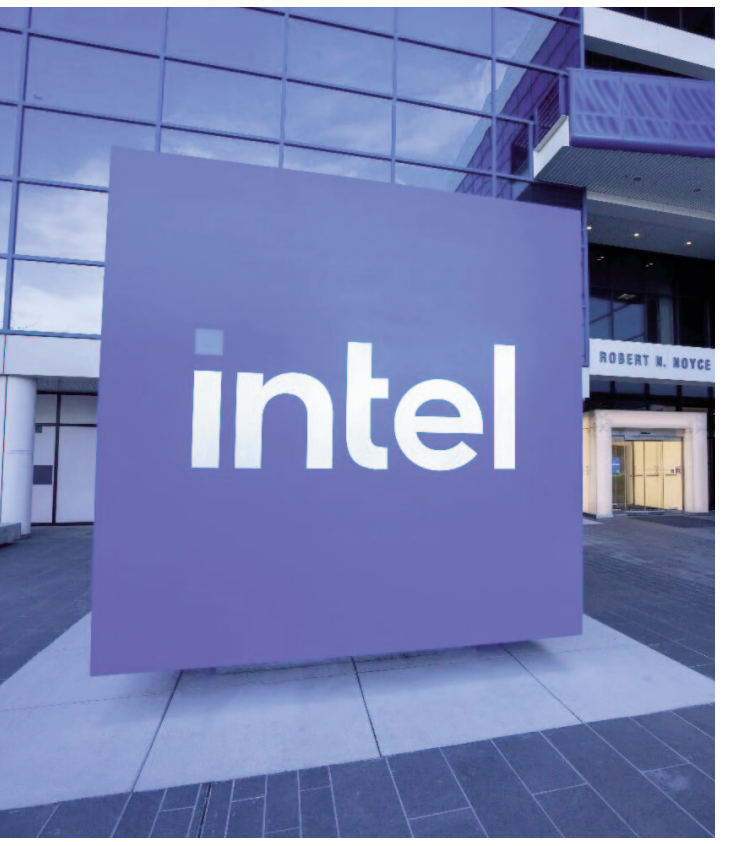
En 2022, ARM a engagé une procédure judiciaire contre Qualcomm et Nuvia pour violation des accords de licence et atteinte à sa propriété intellectuelle. Et en 2024, ARM a tenté un coup de bluff en annonçant suspendre toutes les licences ARM de Qualcomm. Les nouveaux processeurs de Qualcomm, équipés de cœurs « Oryon » issus des travaux de Nuvia, sont au cœur de ce litige.
De quoi mettre en panique l'univers des smartphones et tablettes mais également l'initiative Copilot+ PC !
Pour l'instant tout le monde souffle. En fin d'année Qualcomm a remporté la première manche juridique. Mais ARM a promis de contre-attaquer avec un nouveau procès en 2025.
Qualcomm multiplie les processeurs « Elite » mais se fâche avec ARM et Intel
2025 : L'année du PC en ARM ?
Qualcomm remporte la première manche face à ARM

5 – DES LEVÉES DE FONDS RECORDS

L'année 2024 n'a pas été une grande année pour les startups… SAUF pour les startups de l'IA. Ces dernières ont eu droit à des levées de fonds record. 4 milliards de dollars d'AWS pour Anthropic, 6,6 milliards pour OpenAI, près de 12 milliards de dollars (en 2 levées de 6 milliards) pour GrokAI et une méga-levée de 10 milliards de dollars pour Databricks qui a préféré repousser son introduction en bourse.
Et France, la jeune pousse Mistral AI a également levé 600 millions d'euros, portant sa valorisation à près de 6 milliards d'euros en moins d'un an d'existence.
Reste que l'innovation dans les très grands modèles frontières pourrait stagner en 2025, les experts cherchant désormais de nouvelles pistes de R&D pour franchir le pallier qui bloque les GPT 5, Gemini 2.0 Ultra et autre Claude 3.5 Opus.
OpenAI annonce une levée de fonds XXL… pour façonner l'avenir de l'humanité ?
Et encore une levée de fonds chez Mistral AI : 600 millions d'euros
Databricks lève 10 milliards de dollars et repousse son introduction en bourse
SSI, la nouvelle pépite IA d'Ilya Sutskever, lève 1 milliard de dollars
Quantique :
La startup française C12 lève 18 millions d'euros
Comand AI passe à l'offensive et lève 8,5 millions d'euros
Cybersécurité : Patrowl lève 11 millions d'euros pour accélérer sa croissance
Pigment, une nouvelle levée de fonds record pour la French Tech

Le grand récap 2024 : les 10 actualités IT qui ont marqué l'année





6 – DES ACQUISITIONS MAJEURES

Alors que le rachat en 2023 de VMware par Broadcom et l'acquisition en 2023 de Splunk par Cisco continueront de faire de nombreuses vagues dans les DSI en 2025, l'année 2024 a aussi été marquée par des rapprochements majeurs dans la tech bien que le marché global des fusions-acquisitions ait été relativement atone.

Trois grandes acquisitions ne manqueront pas de faire encore couler de l'encre en 2024 :

1/ Cohesity a annoncé en février et finalisé en décembre la fusion avec la division de protection des données d'entreprise de Veritas Technologies, devenant ainsi le principal fournisseur mondial de solutions de protection des données.

2/ En janvier 2024, HPE a annoncé l'acquisition de Juniper Networks pour 14 milliards de dollars (environ 12,8 milliards d'euros). Cette opération vise à renforcer le portefeuille réseau de HPE, notamment dans le cadre de sa stratégie orientée vers l'intelligence artificielle. L'opération n'est pas encore finalisée.

3/ En janvier 2024, Synopsys a finalisé l'acquisition d'Ansys, une entreprise spécialisée dans les logiciels de simulation d'ingénierie, pour 35 milliards de dollars. Cette acquisition permet à Synopsys d'élargir son portefeuille de solutions logicielles pour l'ingénierie.

Méga Deal IT : Synopsys acquiert Ansys pour 35 milliards de dollars

HPE veut s'offrir Juniper pour 14 milliards de dollars

Cohesity rachète la division « data security » de Veritas

IFS renforce sa position dans le MRO aéronautique avec l'acquisition d'EmpowerMX

[MAJ] Wiz refuse l'offre d'acquisition de Google

Notion acquiert la startup Skiff

Après le CIEM d'Authomize, Delinea s'offre l'IGA de Fastpath

AMD annonce l'acquisition de ZT Systems pour 4,9 milliards de dollars

Google acquiert Cameyo et sa technologie de virtualisation des logiciels Windows pour Chromebooks

Confluent annonce l'acquisition de WarpStream

Box acquiert Alphamoon pour doper sa stratégie IA

Databricks s'offre Tabular pour 1 milliard de dollars

Tricentis acquiert SeaLights pour renforcer son offre d'automatisation des tests

IBM acquiert Kubecost pour mieux contrôler le coût des infrastructures Kubernetes et OpenShift

Veeam acquiert Alcion et nomme son CEO Niraj Tolia au poste de CTO

Sophos acquiert Secureworks pour 859 millions de dollars

Red Hat acquiert Neural Magic pour doper ses propres IA et celles de ses clients

ITSM : Le français EasyVista s'offre OTRS pour accélérer son expansion européenne

Grammarly s'offre Coda pour créer une bureautique collaborative intelligente

Cohesity confirme l'acquisition-fusion de Veritas

7 – LA NAISSANCE DES COPILOT+ PC

Microsoft a lancé les « Copilot+ PC », des ordinateurs optimisés pour l'intelligence artificielle, équipés de processeurs ARM et de nouvelles fonctionnalités Windows, inaugurant une nouvelle ère IA pour les PC. Il ne fait guère de doute que, dès 2025, la quasi-totalité des PC portables seront estampillés « Copilot+ PC » et bénéficieront de NPU de plus de 40 TOPS pour profiter des fonctions IA avancées de Windows. Windows se réinvente à l'IA et toutes les applications en 2025 devraient également se réinventer à l'IA exécutée localement. L'IA va changer l'OS et va changer nos applications. C'est une certitude. Seul le « quand » reste encore en question…

Et même si la marque « Copilot+ PC » s'étend désormais aux derniers processeurs Intel et AMD, cette nouvelle ère du « PC dopé à l'IA » pourrait aussi être l'ère du « PC sous ARM » (cf plus loin).

Copilot+ PC : le début d'une nouvelle ère du PC… juste le début !

Copilot+ PC : 6 annonces fortes de la conférence Microsoft

Microsoft explique l'importance des NPU dans les Copilot+ PC

Les nouveaux PC Surface sont là… et ce sont des Copilot+ PC !

Déjà un vaste choix de PC estampillés « Copilot+ »

Copilot+ PC : Qualcomm ne veut pas se limiter aux portables…

Copilot+ PC et Compatibilité ARM : Microsoft apporte des précisions

« La vraie rupture des Copilot+ PC est attendue pour l'an prochain avec des applications plus matures »

Microsoft officialise l'arrivée des Copilot+ PC en Intel et AMD

Les Copilot+ PC vont dominer le marché dès 2026, mais pas à cause de l'IA

Copilot fait peau neuve et les Copilot+ PC s'enrichissent

2025 : L'année du PC en ARM ?

8 – L'ENVOL DE NVIDIA

NVIDIA est devenu le moteur de l'IA. Et NVIDIA a affiché des résultats financiers impressionnants, avec un chiffre d'affaires de 26 milliards de dollars au premier trimestre 2024, en hausse de 262% par rapport à l'année précédente, consolidant sa position dominante sur le marché des GPU.

L'entreprise est devenue, un moment, la plus grosse capitalisation boursière au monde devant Microsoft et Apple !

Cependant, quelques nuages pointent désormais à l'horizon. NVidia rencontre du retard dans la livraison de sa génération « Blackwell » lancée cette année. Les grands Clouds (AWS, Microsoft, Google) développent leurs propres accélérateurs IA maison pour réduire leur dépendance à NVidia. Et Intel et AMD fourbissent leurs armes de contre-attaque avec Intel Gaudi-3 et AMD Instinct MI325X/MI350.

D'un autre côté, NVidia devrait annoncer son entrée sur le marché des puces « Copilot+ PC » avec un processeur ARM. De quoi s'ouvrir un nouveau marché ?

GTC 2024 : NVidia fait son show IA et lance Blackwell

NVidia et ses résultats stratosphériques du Q1-2024

Après Microsoft, ParTec poursuit également Nvidia en justice

Nvidia dans le collimateur de l'Autorité de la Concurrence française

9 – LA DÉCHÉANCE D'INTEL

Le parcours 2024 d'Intel est l'exact opposé de celui de NVidia. Plus rien ne va chez Intel. L'américain a licencié son charismatique CEO Pat Gelsinger, a annoncé des pertes historiques de 16,6 milliards de dollars au troisième trimestre 2024, entraînant sa sortie du Dow Jones (remplacé dans le Dow Jones par NVidia justement) et le licenciement de 15.000 employés. La société a également reporté la construction de deux usines en Europe, perturbant sa stratégie de redressement.

Entre la forte concurrence de NVidia et AMD sur les serveurs et les HPC mais aussi la dangereuse concurrence ARM et Qualcomm sur les PC, l'avenir d'Intel et l'avenir même de l'architecture x86 sont menacés. 2025 s'annonce une année charnière et compliquée !

Intel annonce un peu plus d'indépendance pour sa « Foundry » et gagne AWS en client

Une alliance Intel – AMD pour sauver l'architecture x86

Intel affiche des pertes historiques et perd sa place au Dow Jones

Pat Gelsinger viré, Intel se cherche un nouveau CEO

Qualcomm peut-il vraiment s'offrir Intel ? Vraisemblablement pas !

Intel part à la conquête des datacenters IA avec ses puces Xeon 6 P et Gaudi 3

Intel lance sa seconde génération de GPU « ARC », les Battlemage B580 et B570

10 – GOOGLE ET MICROSOFT DANS LE COLLIMATEUR DES RÉGULATEURS

En proie à un retentissant procès mené par le DOJ, Google joue son avenir en 2025 ! Le Département de la Justice des États-Unis a exigé que Google se sépare de son navigateur Chrome et ouvre son index de recherche, accusant l'entreprise de pratiques monopolistiques. Rien n'est encore fait, et Google se défend bec et ongles, mais la galaxie numérique n'est pas à l'abri d'une énorme surprise.

Par ailleurs, sous la pression de Google et d'AWS, des actions en justice ont été intentées contre Microsoft en Europe, au Royaume-Uni mais également aux USA pour abus de position dominante et pratiques commerciales illégales sur le cloud. Ces deux événements 2024 mettent en lumière les défis juridiques auxquels sont confrontés ces géants technologiques. Des défis qui pourraient se traduire par des amendes records !

Cloud & CISPE : Microsoft a 9 mois pour s'acheter une bonne conduite

Europe, Chine, Carbone… Des nuages gris au-dessus de Microsoft

Les autorités américaines épinglent durement Microsoft et son approche interne de la cybersécurité

Google en remet une couche contre Microsoft

La France inflige une nouvelle amende de 250 millions d'euros à Google

Apple et Microsoft vont être retoquées par l'Europe… Et ça va faire mal au portefeuille !

Vive les amendes EU : Microsoft greffe davantage OneDrive au cœur de Windows

Google porte plainte et remet la pression sur Microsoft en Europe malgré l'accord CISPE

Microsoft accuse Google de mener une campagne de désinformation en Europe

Google perd son procès autour de son monopole sur la recherche Web

Le DoJ exige que Google abandonne Chrome et ouvre son index de recherche

On le constate, l'année 2024 n'a pas été de tout repos. L'écosystème numérique et IT est traversé de multiples crises alors que les conditions macroéconomiques et géopolitiques vont en 2025 profondément affecter les entreprises et, par voie de conséquences, également leurs fournisseurs technologiques.

En plein désert du Bahreïn, il y a un seul arbre vieux de 400 ans nommé l'arbre de la vie !



L'ARBRE de la vie est un Prosopis situé dans le désert du Bahreïn isolé de tout signe de vie, pourtant cet arbre est bel et bien vivant depuis 400 ans. Il atteint environ 10 mètres de haut et est situé à 2 kilomètres du Djébel ad Dukhan, le point culminant du pays. Plus de 50.000 touristes visitent l'arbre de la vie chaque année, et jusqu'à aujourd'hui sa source d'eau demeure inconnue.

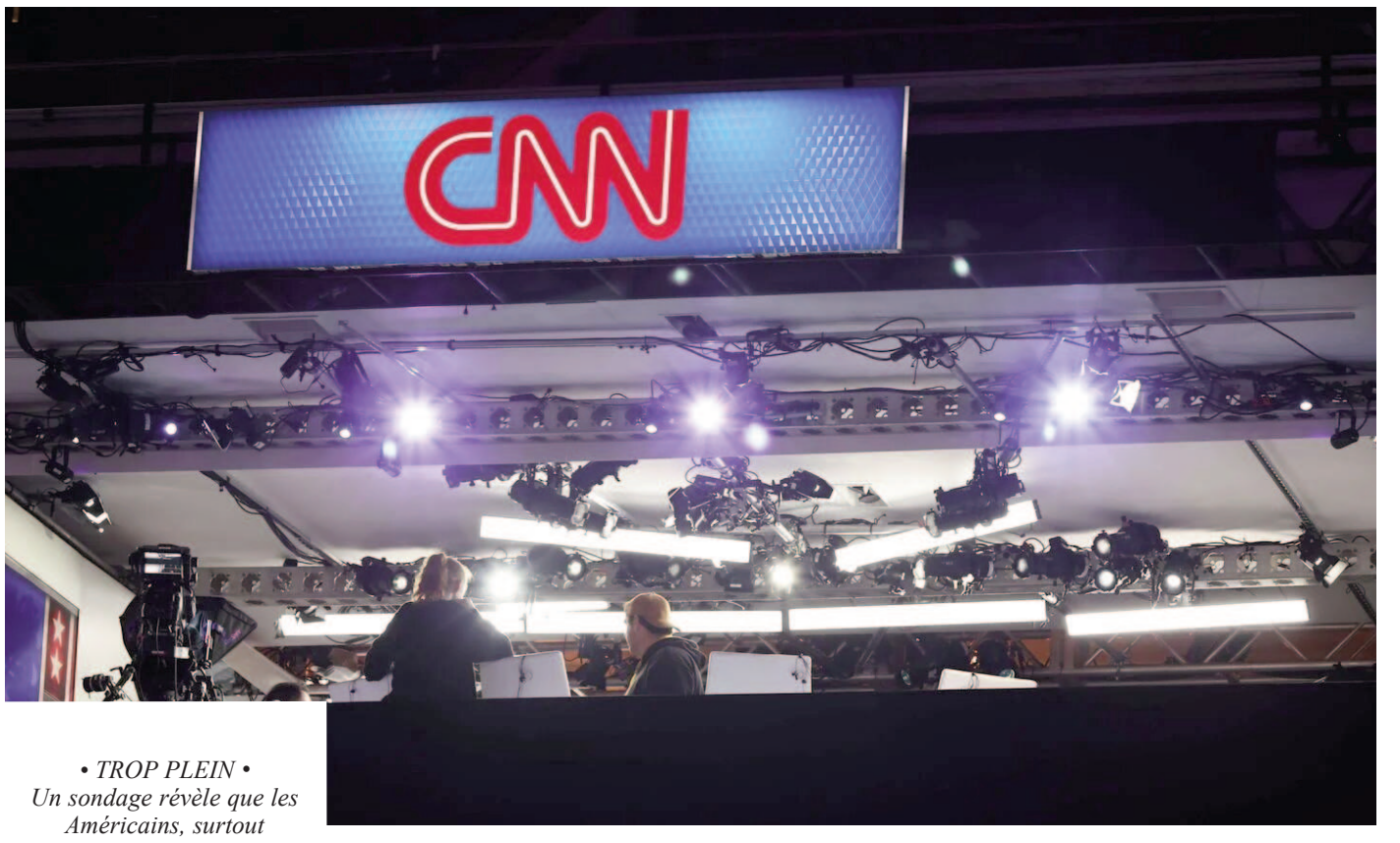
Il y a un trouble de sommeil qui donne l'impression d'explosion dans la tête au moment de l'endormissement !



Le syndrome de la tête qui explose est une parasomnie, un trouble de sommeil dans lequel les sujets éprouvent une détonation qui semble provenir de l'intérieur de leur tête, une sorte d'explosion semblable à celle d'une bombe, au moment de l'endormissement.
Bien que le bruit semble être incroyablement fort, les rapports disent que cette détonation ne provoque pas de douleur physique à ceux qui la subissent.
Les scientifiques décrivent ce syndrome comme une hallucination auditive engendrée généralement par le stress et la fatigue.
Ce trouble de sommeil provoque un sentiment de peur et une anxiété accompagnée d'une forte transpiration et d'un rythme cardiaque rapide.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant

Fatigue médiatique… Les Américains décrochent de l'actualité politique selon un sondage



• TROP PLEIN •
Un sondage révèle que les Américains, surtout démocrates, se détournent de l'actualité politique, épuisés par une couverture excessive. MSNBC et CNN perdent des audiences, tandis que Fox News progresse

Un sondage de l'Associated Press-NORC, couplé à une forte baisse des audiences des chaînes d'information, met en lumière un phénomène frappant : après des mois de surconsommation d'actualités politiques autour de l'élection présidentielle, de nombreux Américains, épuisés, choisissent de décrocher.
Ce désengagement illustre une saturation médiatique, notamment chez les électeurs démocrates, qui expriment un besoin de recul face à une couverture politique qu'ils jugent omniprésente et souvent répétitive.
Environ deux tiers des adultes américains interrogés ont déclaré ressentir le besoin de limiter leur consommation de médias sur la politique et le gouvernement. « Les gens sont mentalement épuisés », explique à AP News, Ziad Aunallah, habitant à San Diego (Californie). Cet électeur démocrate, autrefois assidu des actualités politiques, admet avoir pris ses distances. « Tout le monde sait ce qui arrive, et nous prenons juste un peu de recul », ajoute-t-il.

Des audiences télévisées en chute libre

Les chiffres de Nielsen montrent une baisse drastique des audiences des chaînes câblées. MSNBC et CNN, qui attirent principalement un public démocrate, ont vu leurs audiences en prime time chuter respectivement de 54 % et 45 % après l'élection. En revanche, Fox News, préférée par les partisans de Donald Trump, enregistre une augmentation de 13 %, attirant désormais 72 % des téléspectateurs des trois grandes chaînes d'information en soirée.
Cette tendance post-électorale n'est pas nouvelle. En 2016, après l'élection de Donald Trump, MSNBC avait connu une baisse similaire. Mais cette fois, la chute est plus marquée, et la fragmentation des habitudes médiatiques, avec l'essor du streaming et des plateformes numériques, pourrait compliquer le rebond.

Une fatigue partagée, mais des raisons différentes

Le sondage révèle que 7 démocrates sur 10 se détournent des news politiques, contre environ 6 républicains sur 10. Sam Gude, un électricien de Lincoln (Nebraska), admet que les débats post-électoraux ne l'intéressent plus.
« La dernière chose que je veux regarder en ce moment, c'est l'interrègne. » Kathleen Kendrick, une électrice indépendante, critique la superficialité des informations actuelles : « Ce serait bien d'avoir les deux côtés, et plus de recherches. »
Certains spectateurs expriment des attentes claires. Sam Gude estime que MSNBC, connue pour son opposition à Donald Trump, doit diversifier ses sujets. « Si la chaîne veut élargir son audience, elle doit parler des problèmes et arrêter de parler de Trump », explique-t-il à AP News.
Ziad Aunallah, pour sa part, réclame plus de profondeur et de variété dans les contenus « Ils ont passé tout ce temps à parler de l'élection. Pourquoi continuer à regarder une fois l'événement principal terminé ? »

Un regain possible, mais incertain

Historiquement, l'audience des chaînes partisanes rebondit après la transition présidentielle, les opposants à la nouvelle administration cherchant un espace pour s'organiser.
« Je reviendrai une fois que le cirque commencera », confie Ziad Aunallah, faisant allusion à l'administration Trump à venir.
Cependant, des chaînes comme MSNBC pourraient affronter des défis accrus en raison de la désaffection croissante pour la télévision câblée, la croissance des plateformes de streaming (Netflix, HBO Max, Disney+ et bien d'autres) et des nombreuses réorganisations internes avec des licenciements à la clé.

Le suspect d'un crime trahi par Google Street View

(Madrid) La police espagnole a annoncé mercredi l'arrestation d'un homme et d'une femme pour la disparition d'un trentenaire, dans une enquête dans laquelle a notamment servi une image de Google Street View montrant le suspect chargeant un grand sac blanc dans le coffre de sa voiture.

LES FAITS remontent à novembre 2023. Une plainte pour disparition est alors déposée par un membre de la famille de la victime, un habitant de la province de Soria, en Castille-et-León, dans le nord-ouest de l'Espagne. « Parmi les indices dont disposaient les enquêteurs pour résoudre le crime, certaines images qu'ils ont repérées lors de leurs recherches sur une application de localisation », notamment la photo d'« un véhicule qui aurait pu être utilisé lors du crime », a indiqué la police dans un communiqué. La police s'appuie également dans son enquête sur d'autres éléments, mais elle s'intéresse de près à cette image, dont il n'a pas été précisé comment elle avait été découverte par les enquêteurs.
Sur cette photo issue du site de navigation virtuelle Google Street View, qui était toujours visible en début d'après-midi avant d'être floutée et datant du mois d'octobre – soit 10 mois après la disparition de la victime –, une personne en jean et veste bleue pouvait être vue penchée en train de déposer dans un coffre de voiture un grand sac en plastique blanc, dont la forme peut laisser penser qu'il contient un corps.« La personne vue à côté de la voiture peut vraisemblablement être l'auteur de la disparition […] Il s'agit d'une interrogation qui entre dans le cadre de l'enquête qui est toujours ouverte », a déclaré mercredi le subdélégué du gouvernement de Soria, Miguel Latorre, sur la télévision publique RTVE. Le 12 novembre, des policiers ont interpellé à Soria la compagne du disparu et un de ses ex-compagnons – l'homme apparaissant sur les images de Google Street View. Ils ont été placés en détention provisoire.
Les investigations menées dans la foulée de l'arrestation des suspects ont permis aux enquêteurs de retrouver, début décembre, « un torse humain en état de décomposition avancée, enterré dans le cimetière d'une localité de



Soria », détaille la police dans un communiqué.
Son identification est en cours et il pourrait selon la police « correspondre à la personne disparue », qui était un Cubain âgé de 33 ans, selon le quotdien El País.

La Chine, premier pays émetteur de gaz à effet de serre



Aucun pays n'émet plus de gaz à effet de serre que la Chine, faisant de la stratégie climatique du pays l'une des plus importantes pour limiter l'élévation des températures.

En 2021, la Chine a émis 14,3 milliards de tonnes équivalent CO2, selon les données de l'Institut de recherche de Potsdam sur les effets du changement climatique, via l'outil Climate Watch. Ce chiffre fait de la Chine le premier émetteur mondial actuel. En prenant en compte les émissions cumulées des pays à travers le temps, la Chine arrive deuxième, derrière les Etats-Unis. Il n'y a pas de "scenario plausible" qui limite le réchauffement climatique à 1,5°C par rapport à l'ère préindustrielle sans la Chine, affirme pragmatiquement l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

D'où viennent les émissions ?

Le charbon est la source de la moitié des émissions de CO2 de la Chine, qui génère grâce à lui 60% de son électricité, selon l'AIE.

L'industrie est responsable de 36% des émissions de CO2 tandis que les transports y contribuent à hauteur de 8% et la construction 5%.

La Chine installe de nouvelles capacités d'énergies renouvelables à un rythme record, notamment solaires, mais elles n'ont jusqu'ici fait que répondre à la demande croissante d'électricité, c'est-à-dire qu'elles n'ont pas remplacé des capacités fossiles.

L'année 2024 pourrait être celle du basculement: selon une étude du site Carbon Brief, l'augmentation des capacités installées et le rebond prévu de la production hydroélectrique devraient "faire baisser la production d'électricité à partir de combustibles fossiles et les émissions de CO2" de la Chine à partir de 2024.

Quels objectifs de réduction ?

En 2020, le président chinois Xi Jinping a promis que son pays essaierait d'atteindre son pic d'émissions de carbone avant 2030 et la "neutralité carbone" d'ici 2060, c'est-à-dire d'arriver à l'équilibre entre les émissions et l'absorption du carbone de l'atmosphère. L'année suivante, il s'est engagé à mettre un terme au financement et à la construction de nouvelles centrales à charbon à l'étranger et a annoncé un plan quinquennal avec de nouveaux objectifs. La Chine s'est ainsi engagée à réduire ses émissions rapportées à son Produit Intérieur Brut (PIB) de 65% par rapport à 2005 et à atteindre plus de 1.200 gigawatts de capacités installées pour produire de l'énergie solaire ou éolienne d'ici 2030.

En 2021, elle avait déjà atteint 1.056 GW, selon l'AIE, loin devant les Etats-Unis, sur la deuxième marche du podium avec 345 GW. En novembre, Pékin a dévoilé un plan pour contrôler ses émissions de méthane mais sans s'y fixer d'objectifs chiffrés de réduction.

La Chine est-elle sur la bonne voie ?

De manière générale, les experts affirment que la Chine atteindra ses objectifs climatiques mais ce en partie car ces derniers ne sont pas assez ambitieux.

70% des 89 experts interrogés par le Centre for Research on Energy and Clean Air, un think tank, pensent que la Chine atteindra le pic de ses émissions avant 2030.

Le programme des Nations unies pour l'environnement a indiqué en novembre que la Chine atteindrait "probablement" ses objectifs, notant que plus de la moitié des capacités de production d'électricité provient désormais de sources non-fossiles.

Cet objectif a été atteint avant la date fixée initialement (2025) et cette part doit encore augmenter.

Mais la demande d'énergie devrait elle aussi encore augmenter et les inquiétudes concernant l'approvisionnement ont entraîné une expansion des capacités liées au charbon, selon la même source, ce qui menace les progrès du pays selon des experts.

Malgré les promesses du président chinois concernant le charbon, la Chine s'est montrée réticente à toute formule évoquant une sortie, ou même une réduction, des énergies fossiles - une question qui agite chaque round de négociations climatiques.

Eolien en mer : un colossal appel d'offre lancé en France en 2025, pour 10 gigawatts en 2035



Le gouvernement lancera un énorme appel d'offres en 2025 pour l'installation de parcs éoliens en mer dans le but de produire 10 gigawatts en 2035, lors des assises de l'économie de la mer à Nantes. "En 2025, on va déjà lancer dix gigawatts, c'est à dire une dizaine de parcs qui entreront en vigueur en 2030-2035", a déclaré le chef de l'État. Une production de 10 GW est équivalent à la consommation annuelle électrique de 10 millions de foyers.

La France compte à ce stade 8 GW de parcs offshore installés ou en projet. L'objectif est d'atteindre 45 GW en 2050, ce qui fera de l'éolien en mer la deuxième source de production d'électricité après le nucléaire.

200 millions d'euros pour être "un des leaders dans l'éolien flottant"

"Donc on aura déjà de la visibilité", "c'est la première étape" avec 18 gigawatts installés en "2035", "et puis la suite jusqu'en 2050", a dit Emmanuel Macron.

Il a évoqué notamment "près de 200 millions d'euros" d'investissements pour que la France "soit un des leaders dans l'éolien flottant". Le président a affirmé que l'éolien en mer allait générer des "milliers d'emplois" pendant la construction, et rapporter 2,5 milliards d'euros de recettes "entre 2023 et 2035", qui permettront de "financer nos priorités". "Un tiers ira pour la pêche et donc je le dis pour nos pêcheurs : l'éolien en mer va nous permettre de financer 700 millions d'euros pour la pêche", a-t-il plaidé.

La bataille de l'hydrolien

Il a aussi évoqué le lancement rapide, au cap de la Hague, dans la Manche, d'un "projet pilote pour essayer de repartir sur la bataille de l'hydrolien", "avec un soutien inédit de l'État de 65 millions d'euros". L'hydrolien consiste à utiliser les courants marins pour produire de l'énergie.

Face aux polémiques récurrentes sur l'éolien, souvent critiqué, il a dit miser sur le débat public lancé par les autorités. "On met toutes les cartes sur la table et, pardon de le dire comme ça, mais on s'engueule une bonne fois pour toutes, de manière franche, et on évite de le faire au bout de cinq ans ou dix ans de projets."

Emmanuel Macron a enfin insisté pour faire en sorte d'éviter d'importer des éoliennes produites depuis "l'autre bout du monde", notamment en Chine et en Asie, au nom de la "souveraineté industrielle".

"Il faut qu'on puisse développer de l'éolien en mer, fixe ou flottant, qui soit produit chez nous.

Il y a une bonne règle, une bonne façon de faire pour cela, c'est prendre en compte les critères environnementaux" et "de sécurité", "de contrôle des données et de cyber", a-t-il affirmé. "On va mettre ces critères sur toute la filière de l'éolien."



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. :
 (0662) 18.41.81
 Fax :
 (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000
 Tizi Ouzou
 Tél. :
 (026) 22.95.62
 Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
 Constantine
 Tél-Fax :
 (031) 66.32.64
- Bejaïa
 Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
 Bureau N° 10
 N° Tél :
 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- TipasaB.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. :
 (024) 43.60.26

© 1990-2024

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

La sclérodermie est une maladie qui se manifeste par un épaississement et un durcissement de la peau. Elle touche principalement les femmes à partir de 40 ans.



Sclérodermie : espérance de vie, peut-on mourir ?

La sclérodermie est une maladie dermatologique qui touche principalement les femmes à partir de 40 ans. "Les sclérodermies font partie des maladies auto-immunes pour lesquelles il n'y a pas de cause parfaitement connue. Le système immunitaire fabrique des anticorps contre les propres constituants de l'organisme", nous explique le Professeur Marie-Sylvie Doutre, dermatologue.
Le système immunitaire "contribue ici à l'activation de cellules appelées "fibroblastes" qui produisent en quantité trop importante du collagène, soit un ensemble de protéines fibreuses qui modifient la structure de la peau et entraînent une sclérose ou fibrose de la peau". Dans de rares cas, la sclérodermie peut être une maladie professionnelle provoquée par une exposition à la silice. Peut-on mourir de la sclérodermie ? Quel impact sur l'espérance de vie ? Infos, photo et traitements.

Définition : c'est quoi la sclérodermie ?

"La sclérodermie est une maladie caractérisée par l'épaississement de la peau", explique d'emblée le Professeur Marie-Sylvie Doutre, dermatologue. D'ailleurs, sclérodermie signifie "peau dure" en grec. Il existe plusieurs types de sclérodermie. "Dans certains cas, la maladie n'atteint que la peau, sous forme de plaques dures. On parle alors de sclérodermie localisée ou morphée. Dans d'autres cas, il peut y avoir une atteinte d'autres organes que la peau : ce sont les sclérodermies systémiques dont il y a deux formes selon l'importance de l'atteinte cutanée : la sclérodermie systémique cutanée diffuse et la sclérodermie systémique cutanée limitée."

Quels sont les symptômes de la sclérodermie ?

Les symptômes de la sclérodermie sont très divers et se multiplient au fil de la maladie. Alors que la sclérodermie localisée ne touche que la peau (surtout le tronc et l'abdomen) avec un épaississement de celle-ci qui devient plus dure, "dans les sclérodermies systémiques, c'est très souvent un syndrome de Raynaud qui en est le premier signe : la réponse des petits vaisseaux des extrémités à différents facteurs, en particulier le froid, est anormale. Il y a une diminution de l'apport de sang aux tissus : les doigts et/ou les orteils deviennent blancs, engourdis, puis bleus, avec des fourmillements et ensuite rouges, chauds et douloureux", précise le Professeur Marie-Sylvie Doutre. Ensuite, l'atteinte de la peau débute au niveau des doigts et selon les cas, peut rester localisée à ce niveau ou s'étendre sur le visage, les membres supérieurs et inférieurs, le thorax... "La fibrose et les anomalies vasculaires peuvent atteindre d'autres organes que la peau, en particulier le tube digestif, les poumons, le cœur, les articulations, les muscles, les reins."

Espérance de vie : peut-on mourir de la sclérodermie ?

La sclérodermie systémique cutanée diffuse est la forme la plus grave de cette maladie. Le pronostic vital du patient peut être engagé si des organes internes tels que les poumons, le cœur ou parfois les reins sont atteints. A terme, le durcissement des tissus devient invalidant pour le patient. "Selon les cas, les atteintes des différents organes peuvent apparaître en même temps ou au cours de la maladie. Certains malades n'ont pas toutes les atteintes possibles. La maladie est différente pour chaque patient étant donné l'existence de différentes formes, des moins graves aux plus graves", précise le Professeur Marie-Sylvie Doutre, qui ajoute : "ce qui est important, c'est d'avoir un suivi médical régulier qui permet d'adapter les traitements en fonction des symptômes et des examens réalisés."

Comment détecter la sclérodermie ?

C'est le dermatologue qui posera le diagnostic de la sclérodermie et vous suivra par la suite. Parfois, ce sera toutefois un médecin interniste, un rhumatologue ou un pneumologue qui posera le diagnostic en fonction des manifestations que présentent les patients. "Le diagnostic est fait par l'interrogatoire des patients pour savoir quelles manifestations ils présentent : syndrome de Raynaud, troubles digestifs, essoufflement... L'examen de la peau permet aussi de faire le diagnostic de sclérodermie", développe le Professeur Marie-Sylvie Doutre. Un bilan sanguin et des examens complémentaires comme une échographie du cœur ou une étude de la fonction respiratoire permettent de savoir s'il y a d'autres organes atteints. "Ces examens sont faits au début de la maladie et doivent être répétés régulièrement au cours de la surveillance faite ensuite par le médecin, une à deux fois par an."

Comment se soigne la sclérodermie ?

"Il n'y a pas de traitements pour guérir la sclérodermie systémique, mais certains médicaments agissent efficacement sur les différentes manifestations de la maladie et peuvent empêcher leur apparition", rassure le Professeur Marie-Sylvie Doutre. Ainsi, certains symptômes peuvent être traités par des immunosuppresseurs pour les formes les plus graves. Par ailleurs, des séances de kinésithérapie et des massages peuvent participer à l'amélioration des symptômes, sans oublier l'adaptation de l'environnement à la maison et au travail, des conseils diététiques, le suivi dentaire... "Certaines médecines dites parallèles, comme l'acupuncture ou l'homéopathie, peuvent constituer des aides même si leurs bénéfices ne sont pas démontrés."

Maladie de l'homme de pierre : symptômes, quelle espérance de vie ?



CETTE MALADIE emprisonne le corps humain dans un deuxième squelette ectopique.

Définition : qu'est-ce que la maladie de l'Homme de pierre ?

La maladie de l'homme de pierre ou fibrodysplasie ossifiante progressive (FOP) est une maladie génétique extrêmement rare, dont la fréquence est estimée à environ 1 personne sur 700 000. Elle se caractérise par la survenue d'ossification progressive au sein des muscles, tendons et ligaments du corps.

Quels sont les symptômes ?

"Les signes de la fibrodysplasie ossifiante progressive se manifestent dès la naissance, avec une déformation des gros orteils qui sont déviés en-dedans et raccourcis (hallux valgus).
Durant la première décade de vie, soit avant l'âge de 10 ans, des poussées successives inflammatoires surviennent : elles vont entraîner la formation d'os hétérotopique, c'est-à-dire d'ossification présent en dehors du squelette normal. Cet os hétérotopique va se développer au niveau des muscles et des enthèses (tendons, ligaments et aponévroses des muscles), de manière caractéristique : cela commence généralement dans le haut du dos, puis descend progressivement dans le bas du dos, allant de postérieur en antérieur et du pôle céphalique au pôle caudal, c'est-à-dire que l'ossification anormale va aller de haut en bas et d'arrière en avant." Ces poussées inflammatoires sont très variables d'une personne à une autre (en termes de nombre et fréquence) et vont, ou non, donner de l'os hétérotopique. En moyenne on estime que 80% des poussées entraînent une ossification hétérotopique. "L'os hétérotopique entraîner une limitation croissante de la mobilité des patients : ankylose au niveau articulaire et segmentaire, à savoir au niveau du tronc, des membres, des hanches, des épaules, de la mâchoire et de la région cervicale. Les patients sont peu à peu enfermés dans un second squelette qui se développe petit à petit et va les déliter", continue-t-elle.

Quelles sont les causes ?

La cause est génétique. Elle est quasiment toujours due à la même mutation (variant pathogène) au niveau du gène ACVR1 qui code pour une protéine qui est un récepteur transmembranaire, jouant sur la voie des BMP, des protéines très importantes pour l'ossification. "La mutation accélère le processus d'ossification de façon anormale en termes de localisation et de temporalité, sous l'influence de facteurs pas encore bien élucidés, dont des facteurs immunologiques. Autrement dit, il y a un processus de déclenchement de fabrication d'os à un endroit qui n'est pas le bon", précise le médecin pédiatre généticien.

Comment est posé le diagnostic ?

"Le diagnostic est souvent évoqué au moment où l'on observe les premières poussées chez l'enfant et que surgit brutalement une tuméfaction, en général dans le haut du dos, dans la région de l'omoplate ou au niveau du cou, comme si l'enfant avait reçu un gros coup", indique la spécialiste. S'ensuit une raideur localisée qui peut parfois se révéler douloureuse. En parallèle, le médecin constate une malformation des gros orteils avec des hallux valgus. Il se distingue de l'hallux valgus classique par le fait qu'il est raccourci et qu'il est congénital, c'est-à-dire présent dès la naissance. "Nous essayons de faire de l'enseignement pour qu'il y ait une détection systématique de cet hallux valgus lors de l'examen du nouveau-né", ajoute-t-elle.

Quels sont les traitements ?

"Les mesures préventives sont très importantes parce que les poussées sont souvent déclenchées par des éléments extérieurs. Toute blessure musculaire va entraîner ces poussées et par conséquent cette ossification anormale", note d'emblée le Dr Geneviève Baujat. Chez le petit enfant, les blessures musculaires sont souvent liées à la vaccination, une biopsie ou encore une intervention chirurgicale. Une infection virale peut aussi engendrer une inflammation qui va être responsable de la poussée d'os hétérotopique. La prévention réside dans le fait de limiter ces facteurs déclencheurs et d'éviter les chutes, qui provoquent elles aussi souvent une série de poussées.

"Les capacités intellectuelles sont tout à fait normales voire aiguisées"

Les traitements médicamenteux : les poussées doivent être traitées le plus précocement possible grâce à des anti-inflammatoires de deux types : les anti-inflammatoires stéroïdiens (corticoïdes) et les anti-inflammatoires non-stéroïdiens, que l'on utilise différemment en fonction de la localisation de la poussée, selon un schéma de traitement bien établi. "Cela permet de limiter l'intensité de l'inflammation et de limiter l'installation d'os hétérotopique, même si ça n'empêche pas complètement leur développement" commente notre experte. Des mesures complémentaires : par exemple au niveau dentaire pour éviter les caries ; la kinésithérapie pour apprendre à bouger, à respirer et à gérer l'équilibre (proprioception) car le mouvement limite la progression de l'os hétérotopique. Enfin, la mise en place de mesures d'adaptation au domicile et sur les lieux de vie comme l'école, le collège et plus tard la vie professionnelle. "De nouvelles thérapies commencent à apparaître : ce sont des anti-ossificateurs qui sont actuellement en phase d'essai thérapeutique avec des résultats prometteurs.

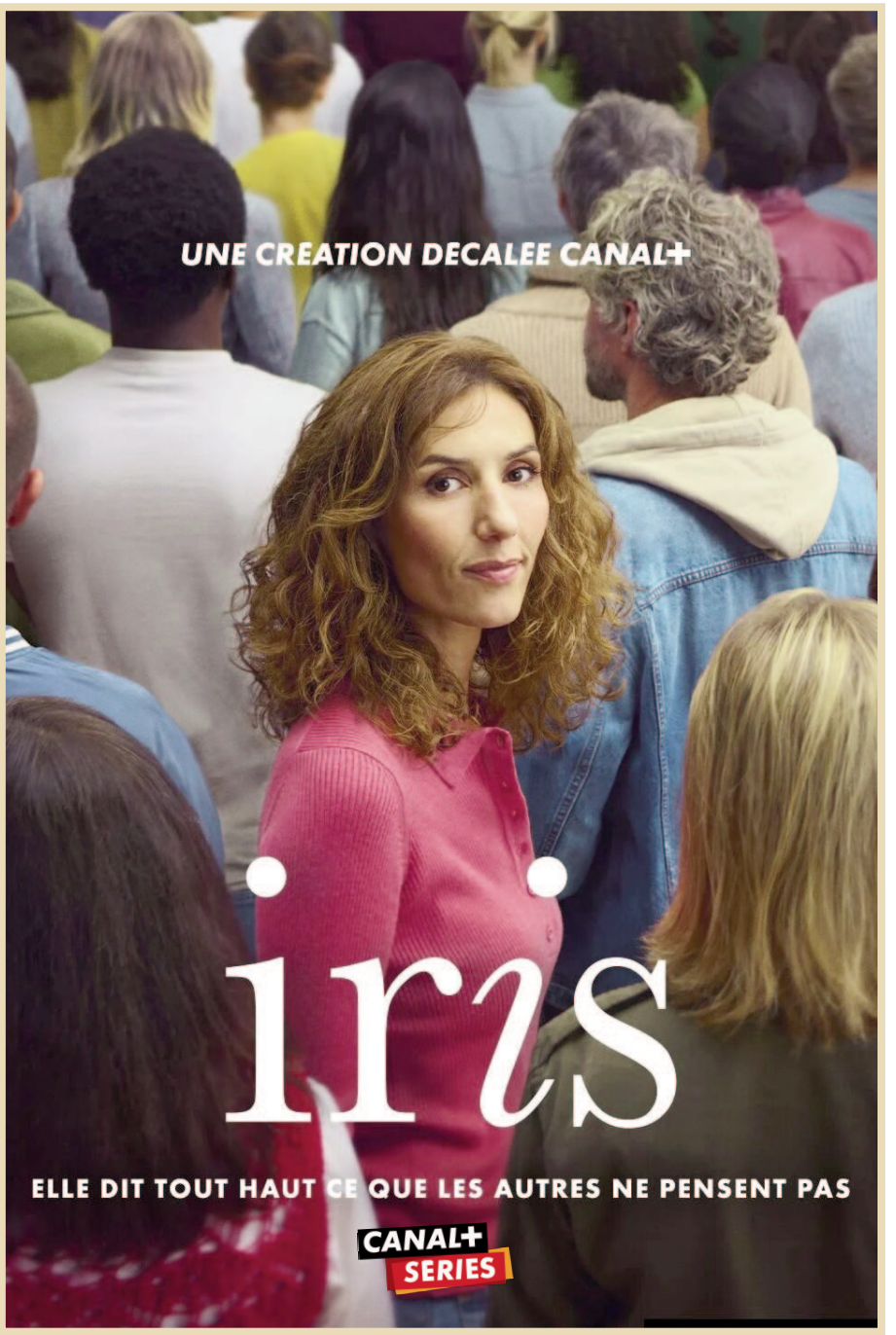
Quelle est l'espérance de vie ?

Aujourd'hui, l'espérance de vie est dite de 56 ans mais il existe en réalité une grande variabilité d'une personne à l'autre, notamment selon l'intensité de l'inflammation, la localisation des poussées et l'évolution de la maladie avec la quantité d'os hétérotopique qui se forme. "Notons que les personnes ayant une FOP ont des capacités intellectuelles tout à fait normales voire aiguisées par l'expérience de cette pathologie. Toutes les mesures visant à favoriser l'inclusion dans le milieu scolaire et socio-professionnel est fondamental, avec des aides de vie adaptées à la situation de chacun".









JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h55 Film fantastique États-Unis 2016 — TF1
Doctor Strange

21h00 Divertissement 2024 — France 2
Prodiges La grande finale

20h55 Jeu - France 2024 — M6
Le meilleur pâtissier

21h00 Série dramatique 2024 — CANAL+
Rogue Heroes

21h00 Film d'animation — W9
Etats-Unis - Afrique du Sud 2019
Le roi lion

21h00 Thriller — CINE+ FRISSON
Grande-Bretagne Etats-Unis - 2018
Les veuves

20h50 Comédie sentimentale — 6ter
Etats-Unis - 2006
The Holiday

21h00 Cinéma France - 2024 — CINE+ PREMIER
14 Jours pour aller mieux

21h19 Magazine de société — C8
Y'a que la vérité qui compte

21h10 Film catastrophe Russie -2022 — CINE CINEMA
The One

21h00 Comédie dramatique — CINE+ FAMIZ
France - 1988
Itinéraire d'un enfant gâté

21h00 Comédie — TMC
France - 1988
La vie est un long fleuve tranquille

21h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série humoristique France - 2024
Saison 1

Iris

Iris, une enseignante, n'est pas d'accord avec les autres. Elle remet en question les consensus et son entourage la supporte de moins en moins. Elle a promis à Claude, son petit ami, d'être très normale au dîner prévu le soir-même chez son frère.

22h37

Série humoristique France - 2024
Saison 1

Iris

En quête d'inspiration, Iris part écrire seule dans la maison de campagne de Catherine, son éditrice. Pas si seule finalement puisque Tom, le mari de Catherine, est là aussi.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	06:09	12:33	15:06	17:24	18:51
CONSTANTINE	06:13	12:38	15:12	17:35	18:57
ALGER	06:29	12:52	15:26	17:47	19:11
OUARGLA	06:12	12:43	15:28	17:48	19:08
CHLEF	06:34	12:59	15:34	17:54	19:18
MOSTAGANEM	06:39	13:04	15:39	17:59	19:24
ORAN	06:41	13:07	15:43	18:03	19:27

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8081 — JEUDI 2 JANVIER 2025

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	16°	9°
Oran	14°	8°
Constantine	11°	4°
Ouargla	15°	6°

INSTITUT D'ÉCONOMIE DOUANIÈRE ET FISCALE DE KOLÉA

Sortie de promotion d'étudiants algériens et tunisiens

L'Institut d'économie douanière et fiscale (IEDF) de Koléa a organisé la cérémonie de sortie de la 41e promotion, lundi dernier, en présence du ministre des Finances, Laâziz Faid, qui a présidé cette manifestation.



Un modèle réussi.

Lors de son allocution et en présence de la représentante de l'ambassade de la République de Tunisie, du wali de Tipasa, des autorités civiles et militaires, ainsi que des cadres de la douane, le ministre des Finances a souligné que l'IEDF est une illustration parfaite et un modèle réussi qui dénote la profondeur de la coopération bilatérale entre les deux pays et qui s'inscrit dans la durée. Cette 41e promotion est composée de 64 diplômés, soit 49 Algériens et 15 Tunisiens. «Depuis la première promotion, le nombre d'étudiants des deux pays ayant suivi leur cursus dans cet institut (IEDF) s'élève à 1808 qui sont actuellement des cadres qui contribuent, sans le moindre doute, à l'appui, l'accompagnement, l'amélioration et la promotion des différents services du ministère des Finances», a déclaré Laâziz Faid, qui, remarque-t-il, en mettant en œuvre sur le terrain tous les acquis et savoirs cumulés pendant leur passage à l'institut, où un défi attend aussi tous ceux qui viennent d'être formés, et ce, pour réaliser les objectifs attendus. Il s'agit également, pour eux, de mener des actions qui puissent concourir effectivement au développement des deux pays, a encore souligné Laâziz Faid. Il a ajouté que le nombre des diplômés de l'IEDF est en nette progression au fil des années. «Une augmentation qui s'inscrit en droite ligne avec les besoins qu'expriment nos deux ministères», a poursuivi M. Faid dans son allocution.

Le ministre a annoncé, par ailleurs, que deux promotions exceptionnelles sont programmées, «il s'agit de la sortie d'une promotion le mois de mai prochain et du lancement d'une autre en janvier».

Il y a lieu de rappeler que l'Institut d'économie douanière et fiscale (IEDF) de Koléa est un établissement créé en 1981, dans le cadre de la coopération algéro-tunisienne. L'objectif de ce dernier est de permettre à l'Algérie de s'inscrire dans les dynamiques de développements régionaux et mondiaux, notamment dans les technologies modernes et la numérisation, d'où l'impératif d'investir dans la ressource humaine pour concrétiser efficacement les différentes réformes tracées.

C'est dans cette dynamique de coopération et dans le cadre de la célébration du 44e anniversaire de la création de l'institut en partenariat avec la République de Tunisie, que M. Faid et l'ambassadeur de la Tunsie ont présidé la cérémonie de sortie de la 41e promotion.

T. Bouhamidi

CHU D'ORAN

Prise en charge de plus de 50 enfants aux besoins spécifiques

PLUS de 50 enfants aux besoins spécifiques ont été pris en charge, à titre bénévole, par une équipe médicale du CHU d'Oran. Ces derniers ont reçu des examens médicaux pour la santé bucco-dentaire, a fait savoir avant-hier un communiqué de l'établissement hospitalier.

Cette initiative qui fait partie des activités humanitaires et de soutien aux groupes vulnérables, est destinée à renforcer le partenariat entre la direction de la santé publique et la direction de l'action sociale et solidaire, souligne le texte. Un programme de sensibilisation et de prévention a été élaboré au profit des enfants aux besoins spécifiques à travers des visites dans les centres spécialisés répartis dans toute la wilaya, en coordination avec l'association Ibtissama Amel (sourire d'espoir), et la direction de la santé de la wilaya d'Oran, a ajouté la même source.

Une équipe médicale de l'institution hospitalière a participé à une campagne de diagnostic et d'examen médical au profit d'enfants trisomiques affiliés au centre psychopédagogique situé dans la commune de Bir el Djir, a affirmé le communiqué. L'équipe, dirigée par le Pr. Khodja Khadija, médecin spécialisé en chirurgie dentaire, était composée de spécialistes de la direction de médecine motrice et de réhabilitation, du service des maladies digestives et hépatiques, du service de neurochirurgie, de la chirurgie de la mâchoire (orthognathique), ainsi que de la chirurgie reconstructrice du visage. Des examens bucco-dentaires ont été effectués pour ces enfants au sein des centres qui les prennent en charge. Il leur a été aussi prodigué des conseils sur la façon de prendre soin de leur santé et leur bien-être, à travers l'hygiène dentaire, les activités de dessins et de design censés leur faciliter leur quotidien. Cette initiative, qui sera périodique et touchera tous les centres de la wilaya, permettra de fournir des soins à cette catégorie d'enfants et aux groupes vulnérables, a expliqué le communiqué.

Brahim Mazi

GHARDAÏA

Une fin d'année bien sécurisée

A L'OCCASION des nombreuses fêtes qui marquent la fin de l'année et le passage vers la nouvelle année 2025, des mesures spécifiques et draconiennes ont été mises en place à Ghardaïa, afin de prévenir les accidents de circulation, les troubles à l'ordre public et d'empêcher toute atteinte à la sécurité des citoyens et à leurs biens.

Cette initiative a été prise par le commandement de la Gendarmerie non seulement à Ghardaïa, mais également à l'échelle nationale. Ceci dit, afin de prévenir tout incident ou trouble à l'ordre public traditionnellement constatés à l'occasion des fêtes de fin d'année et souvent liés au nombre outrancier des fêtes de mariage et autres dans la wilaya, les services de police de Ghardaïa ont conduit une grande campagne de sensibilisation des citoyens et mis en place un dispositif sécuritaire spécial.

«Ce dispositif a consisté au renforcement des différentes formations sécuritaires, des patrouilles et des opérations de sécurisation des lieux publics», a indiqué ce corps de sécurité dans un communiqué. «A l'occasion du nouvel an 2025 qui coïncide avec les vacances scolaires hivernale qui connaissent l'affluence d'un nombre considérable de citoyens vers les zones touristiques, ainsi que la circulation de quelques ressortissants étrangers résidants et touristes, notamment vers le Sud du pays, un dispositif sécuritaire spécial a été donc mis en place», a ajouté la même source.

Compte tenu du fort mouvement des personnes et des véhicules en cette période, et en vue de passer cet évènement annuel dans la sérénité, des mesures sécuritaires spéciales ont donc été prises pour le renforcement des formations fixes et mobiles, conjointement entre les services de la gendarmerie et de la police, utilisant des moyens adéquats en ressource humaine et matériel roulant spécifiques, ainsi que l'intensification des patrouilles et le renforcement des opérations de sécurisation et de contrôle des lieux publics.

Par ailleurs, des barrages fixes et mobiles ont été mis en place sur tous les axes des voies et dans les lieux et places publics, les espaces de divertissement, et autres lieux qui enregistrent des rassemblements des citoyens. De même, des décentes dans certains lieux jugés suspects ont été menées, en sus de l'interdiction du port et du transport d'artifices de divertissements et d'articles pyrotechniques sur la voie publique ou en direction de la voie publique sur l'ensemble des communes de la wilaya.

Aïssa Hadj Daoud

34 VOLS INTÉRIEURS SERONT AJOUTÉS

Air Algérie renforce son programme à partir de février

LA COMPAGNIE aérienne nationale Air Algérie a annoncé le renforcement de son programme de vols intérieurs par l'ajout de 34 nouveaux vols hebdomadaires, à partir du 1er février 2025. C'est ce qu'a annoncé la compagnie dans un communiqué, précisant que «les nouveaux vols permettront d'ajouter un total de 3 588 sièges supplémentaires «. Ce renforcement concernera, a-t-on précisé, des destinations nationales «variées «, ce qui offrira aux clients «davantage de choix et une meilleure flexibilité dans la planification de leurs voyages».

Selon Ai Algérie, cette mesure s'inscrit dans le cadre de «la mise en œuvre de la politique du président de la République, visant à renforcer la connectivité aérienne entre les différentes régions du pays et à améliorer les services offerts aux citoyens «.

S. N.